



Les tarifs du télé-réseau en Suisse

Analyse des offres des fournisseurs de télé-réseau avec plus de 5'000 abonnés

Berne, septembre 2010

Auteur : Andrea Zanzi

Unité Energie et télécommunication



Résumé

L'évolution technologique des dernières années, avec en particulier le développement de l'offre de produits par transmission numérique, a profondément modifié l'environnement dans lequel sont actifs les fournisseurs de télé-réseau. En effet, si dans le cadre de la diffusion des chaînes TV et radio à travers la technologie analogique, ces entreprises bénéficient toujours d'une position de monopole, pour ce qui concerne la diffusion numérique et de ses produits annexés (le guide électronique des programmes, l'enregistreur vidéo numérique, les films à la demande et la télévision haute résolution (HDTV)), elles font face à la concurrence des fournisseurs utilisant d'autres types de réseaux (ADSL, satellite et fibre optique). Pour mieux comprendre l'impact de ces changements sur le marché du télé-réseau en Suisse, la Surveillance des prix a réalisé un état des lieux du marché et effectué une analyse comparative des offres TV en analogique. Les informations de base ont été récoltées par le biais d'un questionnaire envoyé aux 62 entreprises suisses possédant plus de 5'000 abonnés.

Nous avons relevé que presque la totalité des entreprises observées offrent, soit directement, soit par des partenariats avec d'autres fournisseurs, la TV numérique (100%), l'accès à Internet (98%) et l'accès à la téléphonie fixe (95%). Pour ce qui concerne l'accès aux chaînes TV en analogique, il existe une forte hétérogénéité entre les offres de base proposées par les entreprises sélectionnées. En effet, les prix mensuels (hors taxes) pour l'accès à la TV analogique et le nombre de chaînes TV offertes dans les bouquets de base varient beaucoup d'une entreprise à l'autre. Par exemple, les clients de la commune de Binningen (Fr. 5.36) payent un tarif mensuel cinq fois moins élevé que les clients de Grischavision AG (Fr. 27.00), lesquels bénéficient de l'accès à 62 chaînes TV, ce qui représente presque le double de l'offre de 32 chaînes proposée par Sinergy Infrastructure SA.

L'analyse de la corrélation entre le prix et le nombre de chaînes TV de l'offre de base des entreprises de notre échantillon a montré qu'il n'y a aucune relation entre les tarifs et les bouquets de chaînes. Par contre, une relation linéaire assez significative (corrélation : $R^2 = 0.69$) a été identifiée pour le groupe d'entreprises avec un prix par chaîne compris entre les deux quartiles de l'échantillon (le 50% des entreprises qui se trouvent les plus proches de la médiane). Pour ces entreprises nous avons calculé un prix moyen par chaîne de Fr. 0.41.

Enfin, l'observation des relations entre les catégories d'entreprise, que nous avons définies en fonction de la forme juridique et la source de financement, et l'offre de base en analogique des fournisseurs de télé-réseau sélectionnés nous indique que, généralement, les prix par chaîne TV des entreprises privées et mixtes sont plus élevés que les prix proposés par les entreprises publiques. Les prix des SA et Sàrl publiques se situent à un niveau intermédiaire entre les deux autres catégories d'entreprise. Ces résultats ne prennent pas en considération des facteurs pouvant influencer le prix et le nombre de chaînes de l'offre de base, tels que l'ancienneté du réseau, la période écoulée depuis les derniers travaux de renouvellement, la morphologie du territoire, la localisation dans une région rurale plutôt que dans une région urbaine, le niveau de financement du réseau effectué par des taxes de raccordement, ou encore l'accès au financement que les entreprises publiques peuvent souvent obtenir à des conditions très avantageuses grâce à l'argent mis à disposition par les caisses communales.



Analyse comparative des tarifs du téléseu en Suisse

1	Introduction	1
2	Périmètre et méthode de notre analyse	1
2.1	Le marché du téléseu en Suisse	1
2.2	Le développement de l'offre numérique en Suisse.....	2
2.3	Les objectifs de la Surveillance des prix.....	4
2.4	La compétence de la Surveillance des prix	4
3	Etat des lieux du marché du téléseu en Suisse	5
3.1	L'observation des fournisseurs suisses de téléseu avec plus de 5'000 abonnés	5
3.2	Limitation du champ d'observation aux fournisseurs de téléseu	6
4	Analyse comparative des fournisseurs de téléseu en Suisse	7
4.1	Le nombre de clients des entreprises	7
4.2	Les prix de la connexion au téléseu	8
4.3	Le nombre de chaînes TV en analogique dans l'offre de base	9
4.4	La relation entre le prix et l'offre de chaînes TV en analogique	9
4.5	Les fournisseurs de téléseu : forme juridique et source de financement	12
4.6	La relation entre le type d'entreprise, le prix et le nombre de chaînes offertes	14
4.6.1	La relation entre le type d'entreprise et le prix de l'offre de base	15
4.6.2	La relation entre le type d'entreprise et le rapport prix/chaînes de l'offre de base	17
5	Conclusion	21



1 Introduction

Le marché suisse du téléseuil est depuis quelques années en plein bouleversement. La majorité des fournisseurs ont élargi leur gamme de produits en y ajoutant la télévision numérique ainsi que l'accès à Internet et à la téléphonie fixe. Dans la plupart des cas, l'offre TV et radio de base a également été modifiée pour y inclure le service de télévision numérique. Afin d'accéder aux chaînes numériques, il est toutefois nécessaire de se munir d'un boîtier-décodeur (Set-Top-Box) ou des derniers modèles de téléviseur avec le récepteur DVB-C.

Il est facile d'imaginer que dans les prochaines années ou décennies l'offre de chaînes TV analogiques se réduira de plus en plus et fera face à une progressive migration vers l'offre numérique. On remarque déjà qu'au cours du premier semestre de l'année, bien que les réseaux câblés suisses ont enregistré une croissance sur la majorité des marchés, c'est dans le domaine de la télévision numérique que la hausse de clients a été la plus importante. Selon les estimations de Swisscable tirées d'une enquête réalisée auprès des plus grands câblo-opérateurs, à la fin du mois de juin 2010, 23.6% des foyers avec une connexion par câble disposaient de la télévision câblée numérique (+22.7% par rapport au mois de juin 2009).

Pour mieux comprendre l'impact de ces changements sur le marché du téléseuil en Suisse, et en ligne avec ses objectifs, la Surveillance des prix a décidé de procéder à l'observation des offres proposées par les fournisseurs suisses de téléseuil possédant plus de 5'000 abonnés. Cette enquête a été effectuée à travers l'analyse des informations récoltées par le biais d'un questionnaire envoyé aux 62 entreprises sélectionnées. L'objectif de cette enquête est d'obtenir un aperçu général de l'offre des fournisseurs de téléseuil, ainsi que d'effectuer une analyse comparative de l'offre de base des chaînes TV en analogique, qui reste dans un régime de monopole (service offert par un seul fournisseur dans chaque région).

2 Périmètre et méthode de notre analyse

2.1 Le marché du téléseuil en Suisse

Les entreprises suisses de réseaux câblés fournissent à près de 90% des ménages suisses les programmes de radio et de télévision. Les réseaux câblés représentent la forme la plus répandue de diffusion pour la télévision en Suisse. Par conséquent, ils jouent un rôle important non seulement sous l'angle de la diffusion, mais également du point de vue de la politique des médias et de la politique culturelle.

Avec plus de 400 exploitants, la structure du marché des réseaux câblés est étonnante. L'entreprise Cablecom est le leader du marché. Elle dessert près de 1,4 million de clients, soit environ 50% des ménages et est la seule exploitante de réseau disposant de plus de 100'000 abonnés. La majorité des exploitants de réseau desservent moins de 5'000 clients.

Ces dernières années, le nombre total de raccordements au téléseuil est resté plutôt constant aux environs de 2,8 millions de raccordements. La télévision numérique sur le câble a fortement progressé en quelques années et est diffusée aujourd'hui sur 23.6% des raccordements. Les autres produits offerts à travers le câble, tels que le téléphone et l'accès à Internet, ont également fortement progressé :



	2005	2006	2007	2008	30.06.2009	30.06.2010 *
Nombre total de raccordement au téléseu	2'837'787	2'883'358	2'881'137	2'889'761	2'884'300	2'880'325
Evolution sur un an	42'775	45'571	-2'221	8'624	-5'461	-3'975
Modification par rapport à l'années précédente (%)	1.53%	1.61%	-0.08%	0.30%	-0.19%	-0.14%
Dont clients TV numérique	250'000	280'000	401'094	510'000	553'864	679'708
Evolution sur un an	100'000	30'000	121'094	108'906	43'864	125'844
Modification par rapport à l'années précédente (%)	66.7%	12.0%	43.3%	27.2%	8.6%	22.7%
Pénétration de la télévision numérique sur le câble	8.8%	9.7%	13.9%	17.6%	19.2%	23.6%
Clients Internet par le câble	600'000	660'000	710'400	730'000	739'048	765'907
Evolution sur un an	120'000	60'000	50'400	19'600	9'048	26'859
Modification par rapport à l'années précédente (%)	25%	10.0%	7.6%	2.8%	1.2%	3.6%
Clients Téléphonie par le câble	200'000	280'000	318'865	350'000	356'207	378'641
Evolution sur un an	95'000	80'000	38'685	31'315	6'207	22'434
Modification par rapport à l'années précédente (%)	90.50%	40.0%	13.8%	9.8%	1.8%	6.3%

* Estimation sur la base d'une enquête réalisée auprès des plus grands câblo-opérateurs

Source: Swisscable

Tableau 1: Nombre de clients des fournisseurs suisses de téléseu, par type de produit

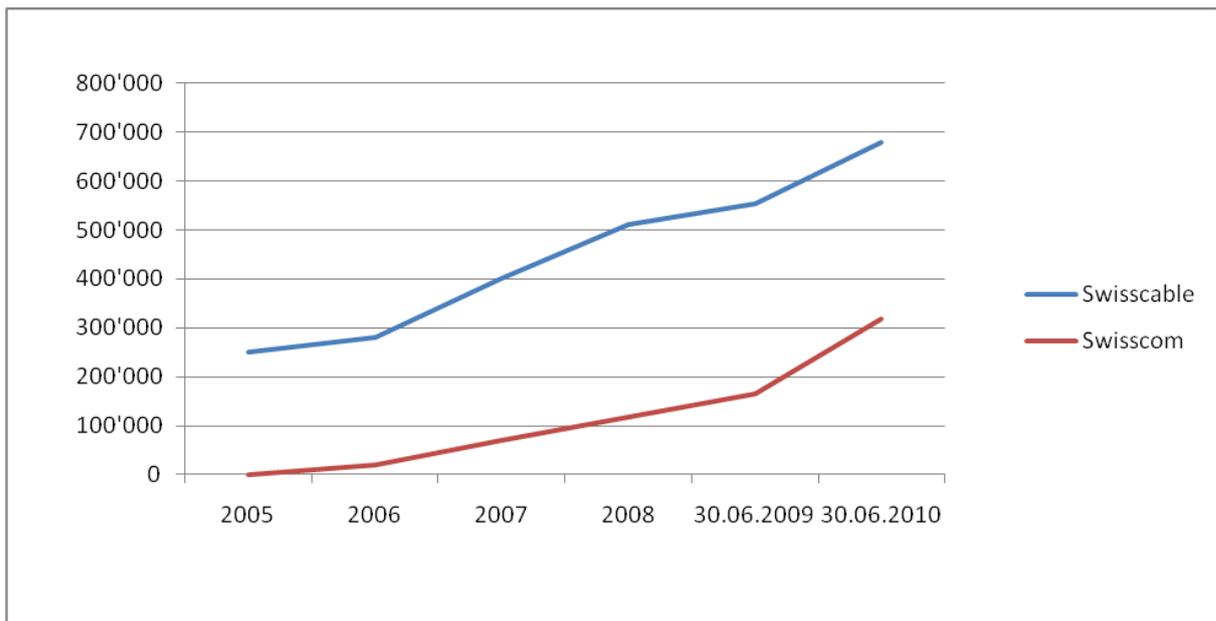
Les réseaux câblés suisses ont enregistré une croissance sur la majorité des marchés au cours du premier semestre de l'année. C'est dans le domaine de la télévision numérique que la hausse de clients a été la plus importante. Par rapport à la même période de l'année dernière, le domaine de la télévision câblée numérique a enregistré près de 125'000 nouveaux abonnés (+22.7%). Au total, à la fin du mois de juin 2010, presque 680'000 foyers disposaient de la télévision câblée numérique, soit un taux de pénétration de plus de 23.6% (+4.4%). Le nombre de raccordements câblés (2'880'325) est resté presque identique par rapport à l'année précédente.

Malgré cette tendance, il faut souligner qu'environ trois quarts des foyers suisses continuent à regarder la télévision analogique. La grande majorité est satisfaite de l'offre analogique de programmes. Cela est également en partie dû au fait que la Suisse propose déjà de nombreux programmes en langue étrangère dans son offre analogique en raison de l'usage de quatre langues différentes dans le pays. Toutefois, les possibilités techniques de la télévision analogique sont limitées. La diffusion analogique ne permet par exemple pas de proposer de nouveaux services comme le guide électronique des programmes (Electronic Program Guide), l'enregistreur vidéo numérique (PVR), les films à la demande (Video on Demand) et de standards techniques comme la télévision haute résolution (HDTV). De plus, la diffusion de chaînes TV analogiques requiert plus de bande passante que la télévision numérique, ce qui se traduit par une offre de chaînes largement inférieure par rapport à l'offre proposée à travers la technologie digitale. C'est pourquoi, au cours de ces prochaines années, la télévision analogique sera progressivement dépassée par la télévision numérique en Suisse. Toutefois, parallèlement à l'offre de télévision numérique, une offre minimale de programmes analogiques composée de programmes de la télévision suisse, de programmes proposés par les prestataires de droit public des pays voisins, ainsi que ceux des émetteurs locaux continuera à être proposée dans le future.

2.2 Le développement de l'offre numérique en Suisse

Historiquement, l'offre de transmission des chaînes TV à travers la technologie analogique est monopolistique. Le développement de la technologie numérique n'a pas simplement permis d'élargir fortement la gamme de programmes TV proposés dans l'offre de base, mais aussi d'offrir des bouquets de chaînes thématiques (événements sportifs, cinéma, émissions pour enfants, etc.), la location de films à la demande (Video on Demand) et des chaînes TV haute résolution (HDTV).

Afin de profiter de ces services, les foyers suisses doivent payer des surplus par rapport au bouquet de base, ce qui rend le marché de la télévision numérique très attractif pour les entreprises qui ont décidé d'être actives dans ce marché. En effet, l'accès aux services numériques n'est plus le seul ressort du câble, mais aussi de l'ADSL et de la parabole satellite. Actuellement, le principal concurrent des fournisseurs par câble des produits numériques est Swisscom qui, grâce aux offres « Swisscom TV », atteignait près de 320'000 clients à la fin du premier semestre 2010, et détenait ainsi environ 30% du marché numérique. Le graphique ci-dessous montre l'évolution de la TV numérique offerte par les membres de Swisscable et par Swisscom TV entre 2005 et la fin du premier semestre 2010 :



Graphique 1: Evolution TV numérique Swisscable - Swisscom

Grace à l'offre du paquet « Casa Trio » (TV + ADSL + téléphone), les clients de Swisscom TV ont progressé de 92% en une année, passant de 165'000 à 317'000 clients¹. Dans la même période, les clients de la TV numérique par câble ont augmenté de presque 23%. Avec 125'844 nouveaux clients, l'offre de la TV numérique à travers le télé-réseau a presque atteint le seuil de 700'000 abonnés, dont environ 415'000 sont des clients de Cablecom².

Le nombre de fournisseurs de services TV numériques se développera probablement davantage dans les prochaines années grâce au développement des réseaux ouverts à fibres optiques (fiber to the home/FTTH). Par exemple, plusieurs entreprises³ proposent déjà dans la région de Zurich l'accès à la télévision numérique à travers le réseau à fibres optiques mise en place par EWZ. L'entreprise VTX Telecom a aussi annoncé l'automne dernier le lancement d'un projet pilote dans la région de Fribourg pour offrir entre autres la télévision numérique à travers le réseau ouvert à fibres optiques que Groupe E a installé dans le quartier de Torry (ville de Fribourg) et dans le village de Neyruz (près de 3'000 ménages)⁴.

La réception de chaînes numériques à travers le satellite est surtout utilisée dans les régions où il n'est pas possible de se brancher au câble ou d'avoir accès à l'offre de Swisscom TV. La filiale suisse de l'entreprise CanalSat offre par exemple ce mode de réception qui demeure peu concurrentiel par rapport aux offres du câble ou de Swisscom, dû au fait que le décodeur et la parabole ne sont pas fournis en standard avec l'abonnement à CanalSat. Chaque utilisateur est libre de choisir son équipement auprès de dizaines de magasins spécialisées pour un montant compris entre 150 francs et 600 francs en moyenne. S'y ajoutent l'abonnement proprement dit (les tarifs varient selon les bouquets choisis) ainsi que l'achat d'une carte de décryptage nécessaire pour visionner certaines chaînes.

¹ Données au 30 juin 2010, source : http://www.swisscom.com/GHQ/content/Media/Medienmitteilungen/2010/20100804_MM_Q2_2010.htm?lang=fr

² <http://www.cablecom.ch/fr/b2c/about/media.htm?newsitem=199>

³ Orange, Sunrise, GGA Maur, Mygate, Cyberlink et Leunet http://www.stadt-zuerich.ch/ewz/de/index/telecom/ewz_zuerinet/uebersicht_serviceprovider.html

⁴ http://www.vtx.ch/d2wfiles/document/4454/7/0/Communique_de_presse_vtx_groupe_e.pdf



2.3 Les objectifs de la Surveillance des prix

Les prix mensuels d'abonnement pour les offres de base facturés par les exploitants de réseau ces dernières années ont fait l'objet d'interventions régulières du Surveillant des prix. En 2001, celui-ci a, pour la première fois, diminué par décision le prix d'un exploitant de réseau régional. Cette décision a été contestée jusqu'au Tribunal fédéral, lequel a entièrement confirmé la baisse de prix.

Afin de remplir de manière optimale la tâche de surveillance des prix du téléseuil, il est nécessaire d'observer continuellement l'évolution de ce marché, en portant une attention particulière à l'évolution des offres de produits et des prix proposés par les différents fournisseurs de ces services. La Surveillance des prix s'est donc fixé les deux objectifs suivants :

1. Effectuer un *état des lieux du marché du téléseuil en Suisse*. Pour cela, nous avons sélectionné les 62 fournisseurs suisses avec un portfolio de plus de 5'000 abonnés, auxquels nous avons envoyé un questionnaire nous permettant de déterminer la typologie des produits offerts (offre de base TV et radio en analogique et/ou en numérique, accès à Internet, téléphonie), les prix des offres de base et les services offerts.
2. Effectuer une *analyse comparative de l'offre TV analogique* de base des 62 entreprises sélectionnées, en nous concentrant sur les relations entre le prix de l'offre de base, le nombre de chaînes TV offertes en analogique, la forme juridique de l'entreprise et les sources du financement des fournisseurs (public/privé).

Le but de ce rapport est de publier les résultats du travail effectué par la Surveillance des prix.

2.4 La compétence de la Surveillance des prix

Les fournisseurs du téléseuil détiennent une position de monopole dans l'offre TV de base en analogique dans les régions où ils fournissent leurs services. Pour cette raison, ils sont assujettis à la Loi fédérale concernant la surveillance des prix (LSPr, 942.20).

Les tâches principales de la Surveillance des prix sont d'observer l'évolution des prix et d'empêcher les augmentations de prix abusives et le maintien de prix abusifs (art. 4, al. 1 et 2, LSPr). Pour apprécier si un prix a été augmenté ou maintenu abusivement, le Surveillant des prix peut aussi tenir compte de l'évolution des prix sur des marchés comparables, de l'évolution des coûts, des prestations particulières des entreprises et des situations particulières inhérentes au marché (art. 13, al. 1, LSPr).

Dans le déroulement de ses tâches, la Surveillance des prix a jugé donc utile de procéder à l'observation des offres des fournisseurs de réseau suisses avec plus de 5'000 abonnés (ce qui représente plus de 80% du marché) et d'approfondir l'analyse des prix des offres de base des chaînes TV en analogique, à travers une comparaison des données fournies par 62 fournisseurs sélectionnés.

Finalement, ce rapport est rédigé et diffusé dans le but d'informer le public sur l'activité de la Surveillance des prix (art. 4, al. 3, LSPr).



3 Etat des lieux du marché du téléseu en Suisse

3.1 L'observation des fournisseurs suisses de téléseu avec plus de 5'000 abonnés

L'observation des offres des fournisseurs suisses de téléseu de plus de 5'000 abonnés représente plus de 80% des raccordements au téléseu des foyers suisses enseigne sur la situation actuelle du marché du téléseu en Suisse. Grâce aux informations fournies par l'Office fédéral de la communication, nous avons retenu 62 fournisseurs, auxquels nous avons envoyé le printemps dernier un questionnaire portant sur les trois sujets suivants :

1. *L'offre d'abonnement de base et de nouveau raccordement* (taxe d'abonnement mensuel, périodicité des décomptes, offre de chaînes, prise en charge des coûts de réparation et de renouvellement, taxes de raccordement et dernière modification des tarifs) ;
2. *Les prestations de services* (offre de TV et radio numérique, location et achat de la Set-Top-Box, offre d'accès à Internet et offre de services de téléphonie) ;
3. *Les informations sur l'entreprise* (forme juridique, sources du financement, propriété).

La totalité des entreprises ont répondu au questionnaire. Les informations sur les abonnements de base, les nouveaux raccordements et les prestations de services sont publiées dans le tableau de l'annexe 1. Les renseignements concernant la forme juridique, les sources du financement et la propriété qui nous sont fournis par les entreprises sont traités de manière anonyme dans les analyses présentées dans le chapitre 4.5 et 4.6 de ce rapport.

Les principaux résultats de notre enquête sont résumés ci-dessous. Des indications plus détaillées sur les prix des offres de base, sur les bouquets de chaînes TV analogiques et sur les prix par chaîne sont fournies dans la quatrième partie de ce travail.

- Le prix mensuel moyen de l'offre de base, hors taxes⁵, est de Fr. 17.44. La commune de Binningen avec un tarif de Fr. 5.36 propose l'offre la meilleure marché. GrischaVision AG, avec un tarif de Fr. 27.00, propose le prix le plus cher de notre échantillon.
- La moyenne des chaînes TV en analogique offertes dans le bouquet de base correspond à 45 chaînes. Avec 62 chaînes, les entreprises Technische Betriebe Weinfelden AG et GrischaVision AG disposent de l'offre de base la plus développée. L'entreprise Sinergy Infrastructure SA propose le bouquet de chaînes TV le moins développé et offre la réception de 32 chaînes.
- Le 85% des fournisseurs de téléseu sélectionnés facturent une taxe de raccordement pour la création de nouveaux raccordements. Généralement, si une taxe est perçue pour le raccordement du câble à un nouvel immeuble, il faut compter au minimum une taxe de Fr. 1'000 et d'au moins Fr. 100 pour le raccordement à chaque appartement.
- La totalité des entreprises prend en charge les coûts de réparation et de renouvellement jusqu'aux limites de la maison. Un tiers des entreprises s'occupe aussi des travaux de réparation et de renouvellement jusqu'à la prise, mais en chargeant souvent les coûts aux propriétaires des immeubles.
- Presque la totalité des entreprises offrent la possibilité d'accès à la TV numérique (100%) à Internet (98%) et à la téléphonie fixe (95%). Dans le 24% des cas ses produits sont offerts à travers des partenariats avec d'autres fournisseurs. Dans plus de 80% des cas, le réseau permet l'accès à Internet et à la téléphonie dans la totalité de la région desservie.
- En moyenne, les entreprises de notre échantillon offrent un bouquet numérique de base de 107 chaînes TV et de 86 chaînes radio numériques.
- 87% des fournisseurs de téléseu sélectionnés permettent la réception des chaînes numériques de l'offre de base aussi avec les set-top box offertes dans le marché ou intégrées dans la télévision.

⁵ Dans le cadre de ce travail, l'offre de base hors taxes est égale au tarifs sans les contributions légales obligatoires, telles que les droits d'auteur et les droits assimilés (SUISA), la TVA et d'autres taxes éventuelles.



- 44% des entreprises proposent une location de la set-top box pour la réception de l'offre numérique. Le prix de location mensuel varie entre Fr. 4 et Fr. 18. Dans 3% des cas, la location du set-top-box est déjà incluse dans le tarif de base pour le raccordement au câble. 53% des entreprises n'offrent pas de service de location de l'appareil.
- Presque les trois quarts des fournisseurs de téléseuil offrent à leurs clients l'opportunité d'acheter au moins un modèle de set-top box. Le prix d'achat du modèle le meilleur marché proposé par les entreprises varient entre Fr. 79 et Fr. 450. 27% des entreprises ne vendent aucun modèle de set-top-box. Deux de ces entreprises proposent la location de l'appareil dans l'offre de raccordement de base, les autres entreprises donnent à leurs clients la possibilité d'utiliser les set-top-box en vente dans le marché.

3.2 Limitation du champ d'observation aux fournisseurs de téléseuil

Comme mentionné, une comparaison des coûts mensuels d'abonnement au téléseuil a été effectuée. Il s'agit du mode de réception de la télévision le plus répandu en Suisse. Le raccordement au téléseuil est installé de manière standard dans les nouvelles constructions et dans les appartements loués et les coûts de l'abonnement sont en général intégrés aux charges locatives. Le raccordement au téléseuil peut être considéré comme un service public offert, selon la région, soit par des entreprises privées soit par des entreprises publiques.

Le but de la comparaison consiste à comparer et à présenter de manière transparente les prix et prestations des entreprises offrant la desserte de base pour le téléseuil. Il s'agit ainsi d'une comparaison de produits comparables tant d'un point de vue technique que commercial, mais qui ne sont pas offerts dans la même région.

Les modes alternatifs de réception de la télévision, à disposition selon la région et la situation d'habitation et offrant différents avantages et désavantages, n'ont par contre pas été pris en considération dans la comparaison. Cela est également valable pour l'offre de radio et télévision « Swisscom TV » via la ligne téléphonique. Bien que Swisscom TV diffuse les signaux radio et télévision également par câbles, la comparabilité de ce produit avec les téléseuils traditionnels est limitée. Cela pour les raisons suivantes :

- Swisscom n'offre pas la télévision analogique, qui constitue le point central de cette comparaison. Les téléseuils ne peuvent pas être directement raccordés à la prise, mais uniquement via un appareil supplémentaire (« set-top-box »). Chaque téléseuil nécessite une « set-top-box ».
- Swisscom TV constitue une offre complémentaire qui ne peut être obtenue que lorsqu'un raccordement téléphonique et un raccordement analogique de Swisscom sont disponibles. Elle ne constitue donc pas un substitut directement comparable au raccordement au téléseuil.
- La Surveillance des prix suppose qu'un grand nombre de ménages disposant de Swisscom TV ne résilient pas pour autant leur raccordement au téléseuil qu'ils utilisent encore, par exemple, pour un deuxième téléseuil. Tant Swisscom TV que la télévision numérique via les réseaux câblés ne remplacent ainsi pas le téléseuil analogique classique, mais le complètent fréquemment.



4 Analyse comparative des fournisseurs de téléseu en Suisse

Cette partie du rapport se concentre sur l'offre TV de base à travers la transmission analogique. Les données fournies par les 62 entreprises sélectionnées sont d'abord analysées pour connaître le nombre des clients des entreprises, les prix de connexion au téléseu, le nombre de chaînes TV offertes en analogique, la forme juridique, ainsi que les sources de financement (public/privé). Les relations entre ces éléments sont ensuite observées.

4.1 Le nombre de clients des entreprises

Les entreprises de notre échantillon sont réparties dans le tableau ci-dessous en catégories selon le nombre de clients des entreprises. Le nombre d'entreprises par catégorie et la part de ces entreprises dans le nombre total d'entreprises sont inscrits dans les deuxième et troisième colonnes. Le nombre de clients par catégorie et leur part dans la totalité de l'échantillon sont également déterminés dans les deux dernières colonnes. Le graphique représente la relation entre le nombre d'entreprises et le nombre de clients.

Catégories	Nombre d'entreprises	% des entreprises	Nombre de clients	% des clients
4'900 - 9'999	33	53.2%	224'248	9.5%
10'000 - 14'999	12	19.4%	149'301	6.3%
15'000 - 19'999	5	8.1%	89'019	3.8%
20'000 - 29'999	3	4.8%	75'436	3.2%
30'000 - 39'999	5	8.1%	187'016	7.9%
40'000 - 79'999	3	4.8%	171'373	7.3%
> 80'000	1	1.6%	1'463'330	62.0%
Total	62	100.0%	2'359'723	100.0%

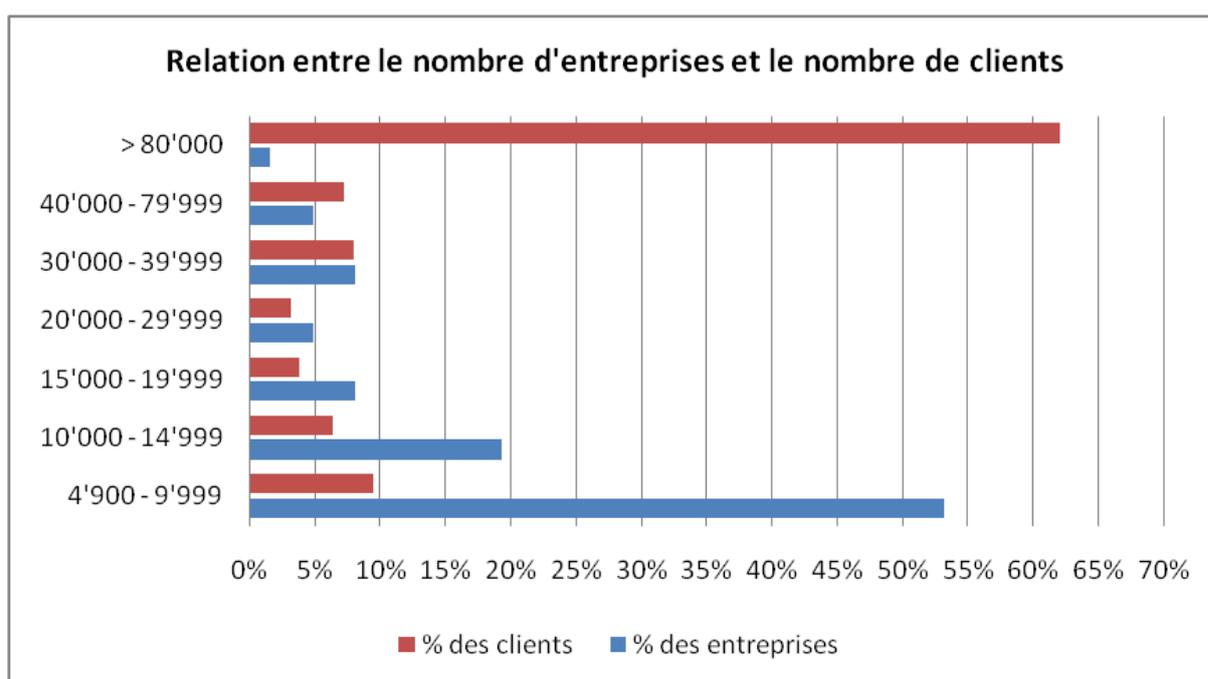


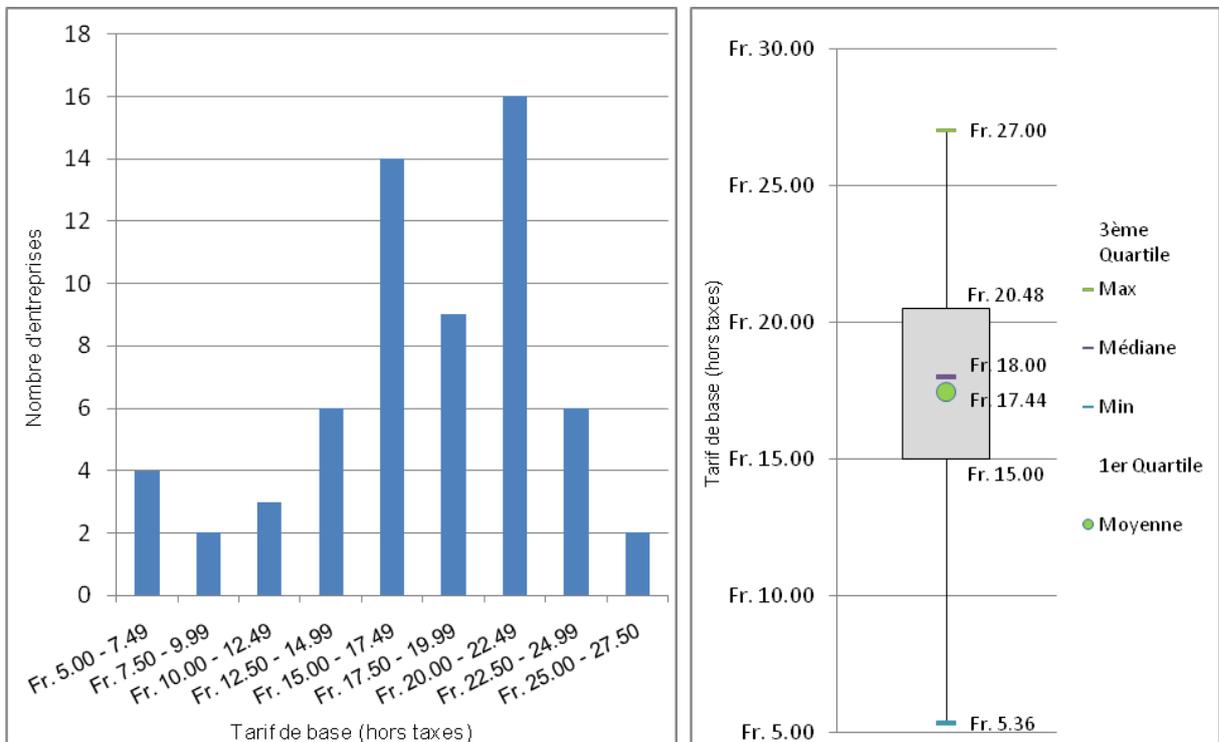
Tableau 2 et graphique 2: Relation entre le nombre d'entreprises et le nombre de clients



Les 62 entreprises de notre échantillon comptent presque 2.4 millions de raccordements par câble. Un peu plus de la moitié des entreprises (33) ont entre 4'900 et 10'000 clients, mais ils ne représentent que le 9.5% du nombre total de raccordements. L'entreprise Cablecom compte à elle seule environ 1.4 million de raccordements et est clairement le fournisseur de réseau le plus important en Suisse (62% des clients de notre échantillon). Cablecom est la seule entreprise à dépasser le seuil des 100'000 clients et a 20 fois plus de clients que les Services Industriels de Lausanne qui, avec 71'500 clients, est le deuxième plus grand fournisseur de télé-réseau en Suisse. Le tableau en annexe 1 fournit le nombre de clients de toutes les entreprises de notre échantillon.

4.2 Les prix de la connexion au télé-réseau

On considère ici le prix mensuel de l'offre de base TV et radio par transmission analogique hors taxes. Nous ne prenons pas en considération les éventuelles différences de qualité du service. Un prix plus élevé n'est donc pas forcément accompagné par une offre de chaînes plus vaste. L'histogramme et le box-plot suivants mettent en évidence les prix offerts par les 62 fournisseurs de télé-réseau sélectionnés :



Histogramme 1 et Box-plot 1: Tarif de base mensuel (hors taxes)

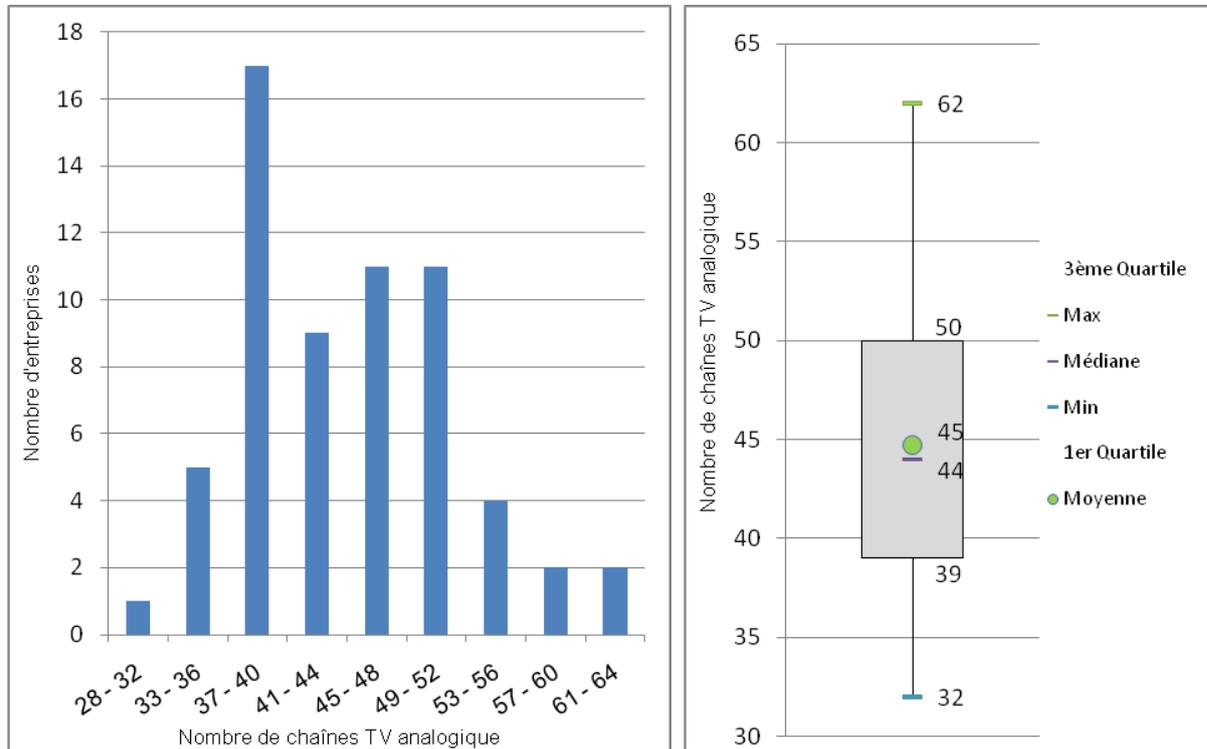
Le prix moyen de la connexion au télé-réseau de notre échantillon correspond à Fr. 17.44. Nous observons une forte hétérogénéité entre les offres de prix proposées par les entreprises. On remarque que le prix de Fr. 27.00 demandé par l'entreprise Grischavision AG est le plus haut de notre échantillon et est cinq fois plus élevé que le prix de Fr. 5.36 demandé par la commune de Binningen.

La moitié des tarifs sont compris entre Fr. 15.00 et Fr. 20.48, avec une variation de 37% du prix entre le bas et le haut de cette fourchette. Par exemple, le client de Kabelfernsehen Bodeli AG paye un bon tiers de plus que celui de NetCom Sion SA (Fr. 20.50 par mois contre Fr. 15.00 par mois).



4.3 Le nombre de chaînes TV en analogique dans l'offre de base

Dans cette section, nous comparons le nombre de chaînes TV accessibles avec la technologie de transmission analogique proposées dans l'offre de base par les entreprises de notre échantillon. L'histogramme et le box-plot suivants relèvent des indications sur les offres des 62 fournisseurs de téléselec selectionnés :



Histogramme 2 et Box-plot 2: Nombre de chaînes TV en analogique

Le nombre moyen de chaînes offertes par les fournisseurs de téléselec de notre échantillon est de 45 chaînes. La différence entre le nombre de chaînes offertes par l'entreprise qui propose le bouquet le plus vaste et celle avec le plus réduit est beaucoup moins importante par rapport à la même différence observée au niveau du prix de la connexion au téléselec (1 à 5). En effet, les bouquets de 62 chaînes proposés par les entreprises Technische Betriebe Weinfelden AG et GrischaVision AG comprennent presque le double de chaînes que le bouquet de 32 chaînes proposé par l'entreprise Sinergy Infrastructure SA.

Presque 80% des entreprises (48/62) proposent des bouquets incluant entre 37 et 52 chaînes TV. Dans ce groupe d'entreprises, l'offre la plus haute propose 40% de chaînes en plus par rapport à l'offre la plus faible. Ainsi, les clients de Jac. Steiner Söhne AG peuvent choisir entre 52 chaînes, c'est-à-dire 15 chaînes (40%) de plus que les clients de NetCom Sion SA. 27% des entreprises offrent un bouquet qui comprend entre 37 et 40 chaînes.

4.4 La relation entre le prix et l'offre de chaînes TV en analogique

Du point de vue du client, un prix de connexion plus élevé se justifie avec une offre de base qui propose un bouquet de chaînes TV plus élargi. Le prix par chaîne calculé pour chaque entreprise de notre échantillon⁶ nous permet d'observer s'il y a une relation entre le prix de l'abonnement et le nombre de chaînes TV offertes dans le bouquet de base. Cette relation serait confirmée si les résultats tendaient vers des prix par chaîne TV regroupés dans une fourchette de prix assez étroite. Le tableau ci-dessous fournit les prix par chaîne calculés pour les entreprises de notre échantillon :

⁶ Prix mensuel de l'offre de base divisé par le nombre de chaînes TV offertes en analogique

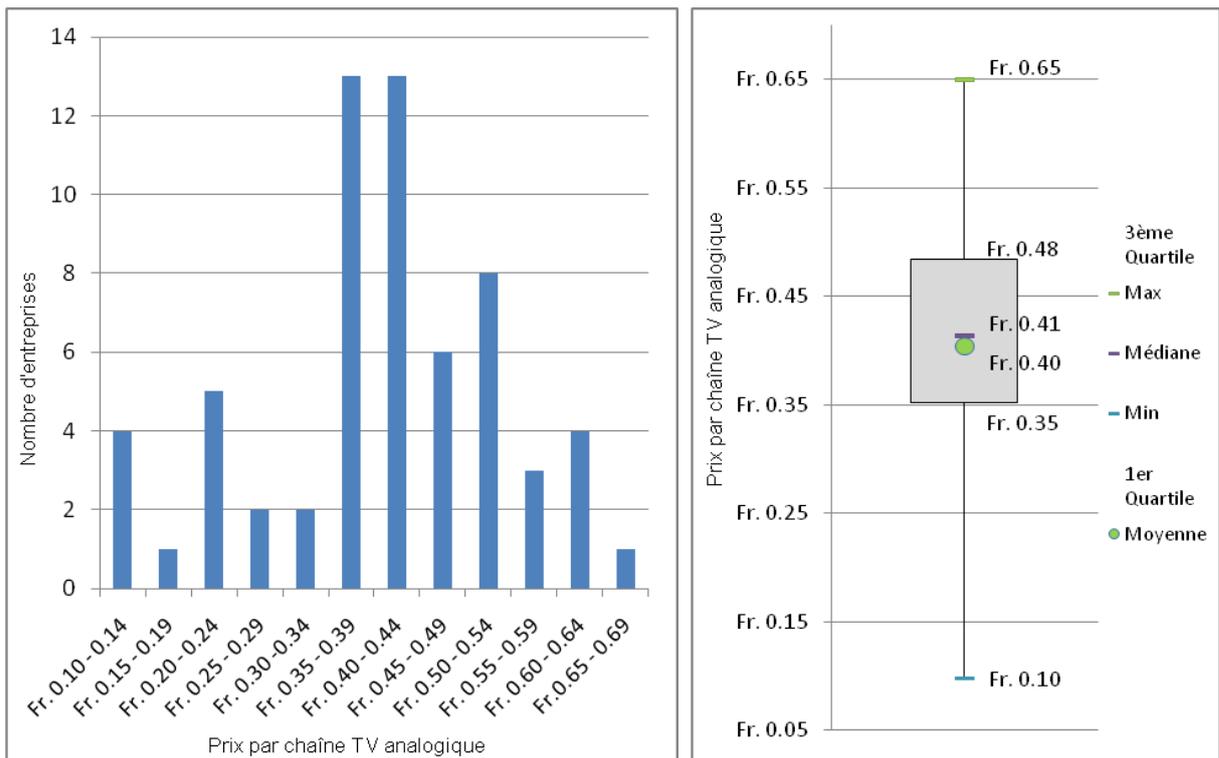


Entreprise	Tarif de base (hors taxes)	TV – Nbre chaînes analog.	Prix par chaîne
Einwohnergemeinde Binningen	fr. 5.36	55	fr. 0.10
Gemeinde Birsfelden	fr. 5.92	55	fr. 0.11
OAA Rheinfelden	fr. 6.67	56	fr. 0.12
Gemeinde Ittigen	fr. 6.28	48	fr. 0.13
Einwohnergemeinde Muttenz	fr. 9.75	52	fr. 0.19
GGA Volketswil (Politische Gemeinde Volketswil)	fr. 7.80	37	fr. 0.21
Glattwerk AG, Dübendorf	fr. 10.92	50	fr. 0.22
die Werke Versorgung Wallisellen AG	fr. 10.98	50	fr. 0.22
Energie Seeland AG, Lyss	fr. 12.00	49	fr. 0.24
Einwohnergemeinde Riehen	fr. 13.72	58	fr. 0.24
InterGGA AG, Reinach (BL)	fr. 12.80	51	fr. 0.25
Technische Betriebe Wil	fr. 13.40	48	fr. 0.28
Gemeindebetriebe Muri	fr. 16.00	54	fr. 0.30
Technische Betriebe Weinfelden AG	fr. 20.42	62	fr. 0.33
GA Weissenstein GmbH, Solothurn	fr. 14.00	40	fr. 0.35
EBM Telecom AG, Münchenstein	fr. 17.67	51	fr. 0.35
Télévision Sierre SA	fr. 17.00	47	fr. 0.36
KFA Kabelfernsehanlage Schwyz GmbH	fr. 18.00	50	fr. 0.36
Telekabel Arbon AG	fr. 21.50	60	fr. 0.36
Localnet AG, Burgdorf	fr. 14.55	39	fr. 0.37
NetCom Sion SA	fr. 15.00	41	fr. 0.37
Stadtantenne Kreuzlingen AG	fr. 18.62	50	fr. 0.37
Jac. Steiner Söhne AG, Goldau	fr. 19.20	52	fr. 0.37
STAFAG Communications AG, Frauenfeld	fr. 17.00	45	fr. 0.38
Télédistribution Intercommunale SA, Sion	fr. 15.90	41	fr. 0.39
Evard Antennenbau AG, Brügg (BE)	fr. 16.30	42	fr. 0.39
GGA Maur, Binz	fr. 16.85	43	fr. 0.39
KFN Kabelfernsehen Nidwald AG, Oberdorf	fr. 19.25	48	fr. 0.40
Rega-Sense AG, Düringen	fr. 17.00	41	fr. 0.41
Werke am Zürichsee AG, Küsnacht	fr. 18.00	44	fr. 0.41
Sitebco, Boudry	fr. 19.00	46	fr. 0.41

Entreprise	Tarif de base (hors taxes)	TV - Nbre chaînes analog.	Prix par chaîne
EBL Telecom AG, Liestal	fr. 20.37	50	fr. 0.41
Energieversorgung Belp (EVB)	fr. 15.00	36	fr. 0.42
Vidéo 2000 SA, Neuchâtel	fr. 19.20	46	fr. 0.42
Industrielle Betriebe Langenthal	fr. 15.80	37	fr. 0.43
Stadtantennen AG, Baar	fr. 20.05	47	fr. 0.43
Société Electrique Intercommunale de la Côte SA, Gland	fr. 17.00	39	fr. 0.44
R+F Netz Zollikon	fr. 20.00	45	fr. 0.44
Gruyère Energie SA	fr. 20.17	46	fr. 0.44
GrischaVision AG, Chur	fr. 27.00	62	fr. 0.44
Schefer AG, Rorschach	fr. 22.00	49	fr. 0.45
Regas AG, Spiez	fr. 17.00	37	fr. 0.46
WWZ Telekom AG, Zug	fr. 20.05	44	fr. 0.46
Sinergy Infrastructure SA, Martigny	fr. 14.92	32	fr. 0.47
EWS Energie AG, Reinach	fr. 16.50	35	fr. 0.47
Gemeinschaftsantennen-Anlage Region Grenchen AG	fr. 16.88	36	fr. 0.47
sasag Kabelfernkommunikation AG, Schaffhausen	fr. 20.50	40	fr. 0.51
Kabelfernsehen Bodeli AG, Unterseen	fr. 23.00	45	fr. 0.51
EW Höfe AG, Freienbach	fr. 18.50	35	fr. 0.53
TvT Services SA, Renens	fr. 20.12	38	fr. 0.53
022 Télégenève SA, Genève	fr. 21.30	40	fr. 0.53
Sateldranse SA, Le Châble	fr. 20.00	37	fr. 0.54
TRN Télé-réseau de la Région Nyonnaise SA	fr. 21.60	40	fr. 0.54
VO Energies SA Télé-cité, Orbe	fr. 22.50	42	fr. 0.54
Cablecom GmbH, Zürich	fr. 23.20	42	fr. 0.55
Services Industriels de Lausanne	fr. 22.92	40	fr. 0.57
Télécarouge SA, Carouge	fr. 22.00	38	fr. 0.58
Téléonex SA, Onex	fr. 23.00	38	fr. 0.61
Télémyrin SA, Meryn	fr. 23.10	38	fr. 0.61
Télédis SA, Vernayaz	fr. 22.10	35	fr. 0.63
Télélancy SA, Lancy	fr. 23.90	38	fr. 0.63
Cometo AG, Schlosswil	fr. 26.00	40	fr. 0.65

Tableau 3: Prix par chaîne TV, par entreprise

Les offres les plus chères ne correspondent pas forcément à un bouquet de chaînes plus élargi. L'histogramme et le box-plot suivants indiquent les tendances des prix par chaîne pour les fournisseurs de réseau de notre échantillon :



Histogramme 3 et Box-plot 3: Prix par chaîne TV

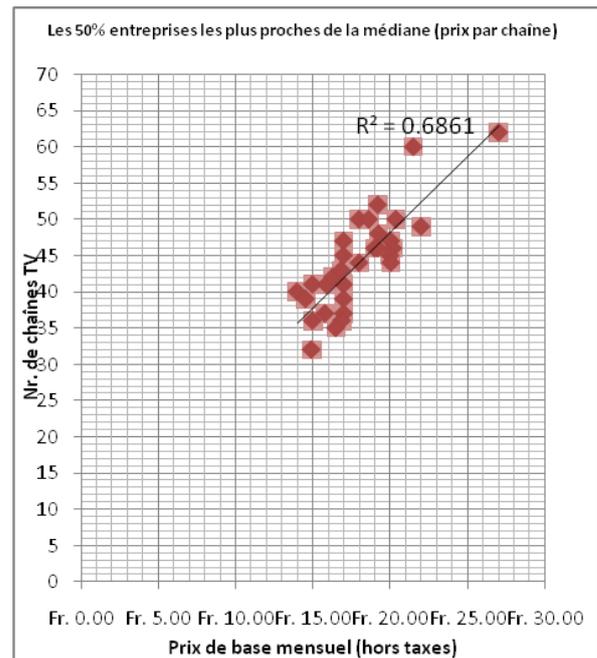
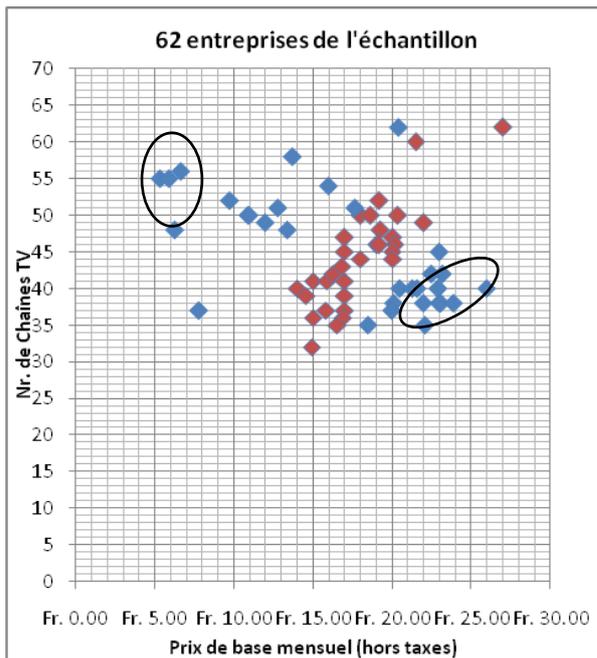
Le prix par chaîne TV moyen de notre échantillon est de Fr. 0.40. Pour le 42% des entreprises, nous avons calculé un prix compris entre Fr. 0.35 et Fr. 0.45. Le prix par chaîne TV le plus bas est de Fr. 0.10 et est offert par la Commune de Binningen, qui est aussi le fournisseur de réseau avec le prix de base le plus faible. L'entreprise Cometo AG propose le prix par chaîne TV le plus élevé, correspondant à Fr. 0.65. Ce prix est plus que six fois plus élevé que le prix offert par la Commune de Binningen.

Par rapport aux prix de connexion au réseau et à l'offre de chaînes TV, nous remarquons une plus grande dispersion entre les extrêmes dans les prix par chaîne TV. Par contre, la moitié des entreprises se concentrent autour de la valeur moyenne des prix par chaîne, comme pour le prix de l'offre de base et l'offre de chaînes TV :

	Moyenne	Médiane	Min.	Max.	Max./Min.	1. Quartile	3. Quartile	3. Q/1.Q
Prix de l'offre de base	fr. 17.44	fr. 18.00	fr. 5.36	fr. 27.00	5.04	fr. 15.00	fr. 20.48	1.37
Nombre de chaînes TV	45	44	32	62	1.94	39	50	1.28
Prix par chaîne TV	fr. 0.40	fr. 0.41	fr. 0.10	fr. 0.65	6.50	fr. 0.35	fr. 0.48	1.37

Tableau 4: Données de référence pour le prix de l'offre de base, le nombre de chaînes TV et les prix par chaîne TV

En analysant en détail les données de notre échantillon, nous observons une relation linéaire assez significative (corrélation : $R^2 = 0.69$) entre le prix de l'offre de base et le nombre de chaînes TV offertes pour le groupe d'entreprises avec un prix par chaîne compris entre le premier et le troisième quartile (le 50% des entreprises qui se trouvent les plus proches de la médiane). Le prix moyen par chaîne de ce groupe est de Fr. 0.41.



Graphiques 3 et 4: Relations entre le prix de base mensuel (hors taxes) et le nombre de chaînes TV

Les offres de plusieurs fournisseurs de réseau s'écartent fortement de la relation décrite (voir les points bleus dans le graphique ci-dessus). On observe par exemple que les Communes de Binningen, Birsfelden, Ittigen et Muttenz offrent un bouquet de chaînes beaucoup plus fourni que l'offre moyenne à des prix d'abonnement nettement inférieurs à la moyenne. A l'extrême opposé, les entreprises romandes Services Industriels de Lausanne, Télécarouge SA, Téléonex SA, Télémeyrin SA, Télédís SA, Télélancy SA et l'entreprise Cometo AG, active dans la région du Bern-Mittelland, appliquent des prix plus élevés que la moyenne de notre échantillon, pour une offre de chaînes inférieure à la moyenne.

Finalement, nous avons comparé le prix moyen de l'abonnement de base, le nombre moyen de chaînes TV offertes dans le bouquet de base, ainsi que le prix par chaîne moyen par rapport aux valeurs moyennes pondérées par le nombre de clients de chaque entreprise de notre échantillon :

	Moyenne (par entreprises)	Moyenne pondéré (clients)
Prix de l'offre de base	fr. 17.44	fr. 21.35
Nombre de chaînes TV	45	42.69
Prix par chaîne TV	fr. 0.40	fr. 0.50

Tableau 5: Comparaison entre la moyenne simple et la moyenne pondérée par le nombre de clients

Nous observons un écart important entre les moyennes des entreprises et les moyennes pondérées. Le prix moyen pondéré de l'offre de base est d'environ 22% plus élevé, pour un bouquet qui propose environ deux chaînes en moins. Ces résultats s'expliquent en grande partie par l'impact de l'entreprise Cablecom, qui compte le 62% des clients des fournisseurs de télé-réseau de notre échantillon, sur les calculs des moyennes pondérées par le nombre de clients.

4.5 Les fournisseurs de télé-réseau : forme juridique et source de financement

Nous allons observer les entreprises qui composent notre échantillon, en se concentrant sur les deux aspects suivants :

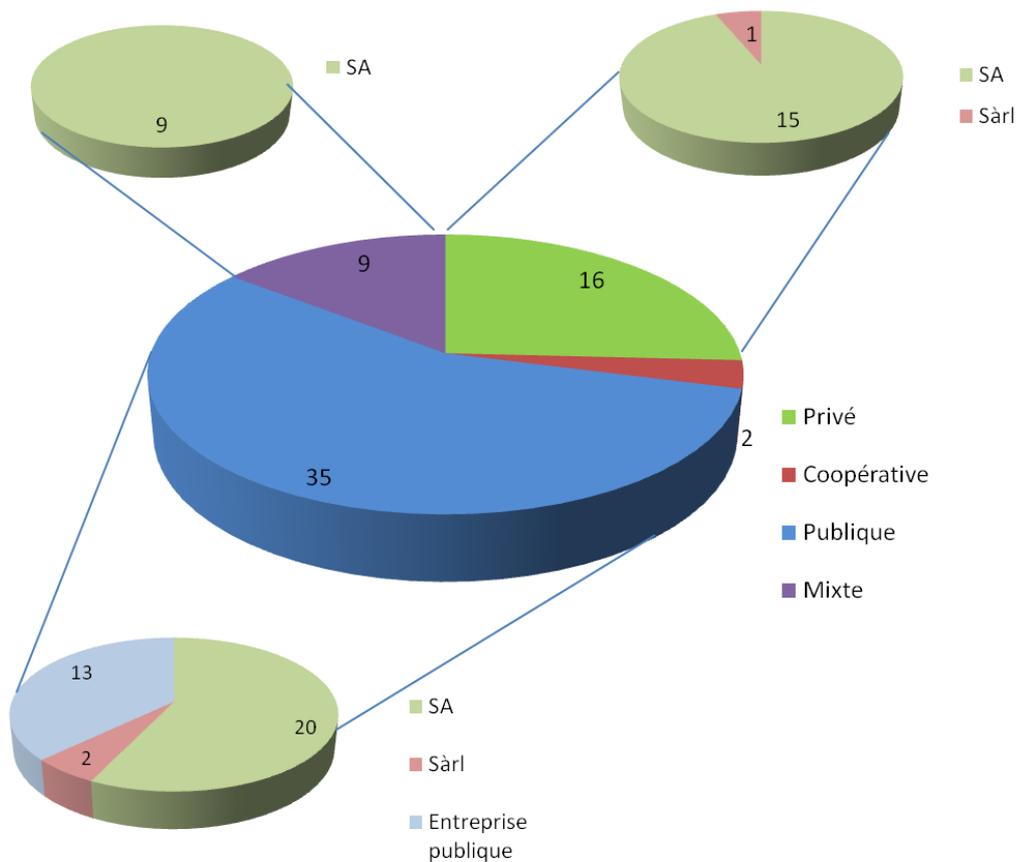
1. La *forme juridique*. Dans notre échantillon, nous avons identifié des entreprises de droit privé sous forme de Sociétés anonymes (SA) et de Sociétés à responsabilité limitée (Sàrl), des entreprises publiques n'ayant donc pas de forme juridique privée et étant généralement gérées par



l'administration communale ou par un syndicat de communes et enfin des entreprises organisées sous forme de coopérative.

2. La *source de financement*. Dans notre échantillon, des entreprises sont totalement financées par l'argent publique et, indépendamment de leur forme juridique, appartiennent entièrement à des institutions publiques. A l'opposé, nous constatons l'existence d'entreprises totalement financées par le secteur privé et appartenant à d'autres entreprises ou à des personnes physiques. Enfin, l'échantillon comprend également des entreprises avec des sources de financement réparties entre le secteur public et le secteur privé, que nous définissons comme « mixtes ». Les entreprises privées et mixtes ont toujours une forme juridique de droit privé.

Les graphiques en secteurs suivants nous donnent une image des types d'entreprises de notre échantillon, selon la forme juridique et la source de financement :



Graphique 5: Répartition des entreprises selon la forme juridique et la source de financement

Plus de la moitié des entreprises (35/62) sont financées par le secteur public. La grande majorité de ces entreprises (63%) ont une forme juridique de droit privé (44 SA et 3 Sàrl), tandis qu'un peu plus d'un tiers sont des entreprises publiques. Un quart des entreprises de notre échantillon (16/62) sont totalement financées par le secteur privé, alors qu'environ 16% des entreprises (9/62) bénéficient d'un financement mixte entre les deux secteurs. Enfin, seulement 2 entreprises ont été constituées sous la forme de coopérative.

Dans la suite de notre travail, les deux facteurs décrits ci-dessus (forme juridique et source de financement) sont combinés dans les quatre catégories d'entreprise suivantes :

Entreprise publique : les entreprises qui n'ont pas une forme juridique de droit privé et qui sont généralement gérées par l'administration communale ou par un syndicat de communes et pour lesquelles la source de financement est totalement publique ;

SA et Sàrl – publique : les entreprises avec une forme juridique de droit privé (SA ou Sàrl) et avec une source de financement uniquement publique ;



Entreprise privée et mixte : les entreprises avec une forme juridique de droit privé (SA ou Sàrl) et avec une source de financement privée ou répartie entre le secteur public et le secteur privé;

Coopérative : Ce type de société sort de la schématisation public/privé et a une forme juridique en soi, qui se définit par une société dont tous les associés participent également à la gestion et le profit n'est pas redistribué aux associés.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des entreprises de l'échantillon entre les quatre catégories :

	Entreprises publiques	SA et Sàrl – publiques	Entreprises privées	Coopératives
Nombre d'entreprises	13	22	25	2

Tableau 6 : Répartition par catégorie d'entreprise

Dans notre échantillon, il y a seulement deux coopératives, ce qui ne suffit pas pour effectuer des observations à propos de cette catégorie d'entreprise. Nous allons donc concentrer nos analyses sur les entreprises publiques, les SA et Sàrl publiques et les entreprises privées et mixtes.

4.6 La relation entre le type d'entreprise, le prix et le nombre de chaînes offertes

Dans ce chapitre, nous allons d'abord mettre en relation les catégories d'entreprise décrites dans le paragraphe 4.5 avec le prix sur base mensuel de l'offre de base TV et radio par transmission analogique hors taxes observé dans le paragraphe 4.2. Dans un deuxième temps, nous allons aussi intégrer dans notre analyse le nombre de chaînes TV offertes dans le bouquet de base.

Nous avons remarqué des grosses différences entre les offres de base des fournisseurs de télé-réseau sélectionnés. Nous voulons donc voir s'il existe des relations entre la typologie d'entreprise et le type d'offre proposée par les entreprises de notre échantillon.

Notre objectif est d'observer comment se situent les entreprises de notre échantillon par rapport aux formulations suivantes :

- *Les entreprises privées et mixtes* ont des objectifs claires de recherche de profit. Par conséquent, les prix de leurs offres devront non seulement couvrir les coûts d'exploitation de leurs activités et les coûts de financement de leurs réseaux, mais aussi leur fournir un certain degré de rentabilité. En d'autres termes, l'un des buts principaux de ce type d'entreprises est le dégagement d'un bénéfice pour son actionariat et donc, toutes choses égales par ailleurs, *les prix de leurs offres pourraient être plus élevés que le prix des offres des autres types d'entreprise.*
- *Les entreprises publiques* ont l'objectif d'assurer les prestations du service dont elles ont la charge. La survie de ce type d'entreprise n'est pas mise en danger dans le cas où les entrées n'arrivaient pas à garantir la couverture totale des coûts. Souvent, ces entreprises ne mettent pas en place des instruments de comptabilité analytique et l'activation des investissements et l'évaluation de la valeur du réseau peuvent se révéler lacunaire. Par conséquent la correcte détermination des coûts d'investissements (intérêts et amortissements) devient complexe. À la différence des autres types d'entreprise, les entreprises publiques ont souvent un accès au capital nécessaire pour leurs investissements (par ex. développement ou renouvellement du réseau) à des conditions très avantageuses grâce à l'argent mis à disposition par les caisses communales. De plus, les réseaux câblés aux mains des collectivités publiques profitent souvent des synergies avec d'autres industries de réseau détenus par ces mêmes collectivités, que ce soit dans le domaine de l'eau potable, de l'épuration des eaux usées, de l'électricité ou du gaz. Il peut également arriver qu'il y ait des subventionnements croisés entre ces différents secteurs. Notre hypothèse est donc que, toutes choses égales par ailleurs, ce type d'entreprises *pourrait proposer des offres à des prix plus faibles que les autres types d'entreprises.*

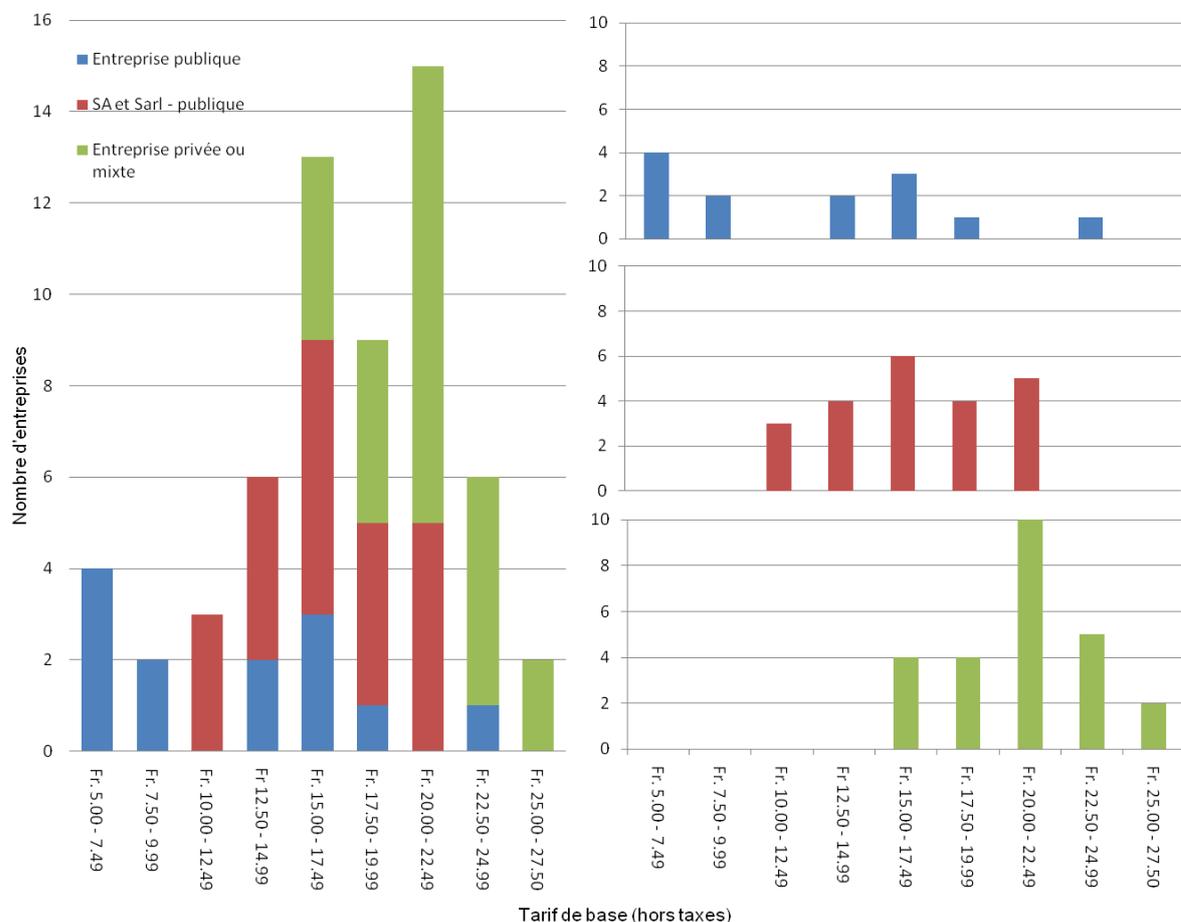


- Les SA/Sàrl de propriété publique ont l'objectif de fournir un service de qualité à tous les usagers (principe du service public) et d'assurer en même temps la transparence des comptes et la couverture totale des coûts (responsabilité des entreprises privées). Nous estimons que, toutes choses égales par ailleurs, les offres proposées par ce type d'entreprises devrait se situer à un niveau intermédiaire entre celles proposées par les entreprises privées et mixtes et celles des entreprises publiques.

D'autres facteurs peuvent avoir un impact sur les offres proposées par les fournisseurs de téléseu. En effet, le prix de l'offre de base et le nombre de chaînes TV incluses dans le bouquet de base peuvent être influencés par des conditions cadres différentes d'une entreprise à l'autre. Par exemple l'ancienneté du réseau et la période écoulée depuis les derniers travaux de renouvellement du réseau peuvent générer des différences importantes au niveau des coûts d'exploitation et des coûts de capital (intérêts et amortissements). La morphologie du territoire et la localisation dans une région rurale, plutôt qu'urbaine, peuvent aussi amener à des différences au niveau des coûts et des gains d'exploitation du téléseu. Enfin, la partie du réseau qui a pu être financée par les recettes des taxes de raccordement est un autre élément pouvant influencer le niveau des prix des tarifs de base. Ces facteurs ne sont pas considérés dans le cadre de ce travail, mais ils sont évalués de manière approfondie dans les cas d'analyse de la Surveillances des prix d'un potentiel abus de prix.

4.6.1 La relation entre le type d'entreprise et le prix de l'offre de base

Pour vérifier si le prix de l'offre de base des fournisseurs de téléseu évolue en fonction des catégories d'entreprises qu'on vient de décrire, nous avons réparti notre échantillon en groupes définis par des fourchettes de prix de Fr. 2.50 et nous avons déterminé combien d'entreprises de chaque catégorie d'entreprise définie précédemment apparaissent dans chaque tranche. Les graphiques suivants montrent les résultats obtenus :



Histogramme 4 : Tarif de base mensuel (hors taxes) par catégorie d'entreprise

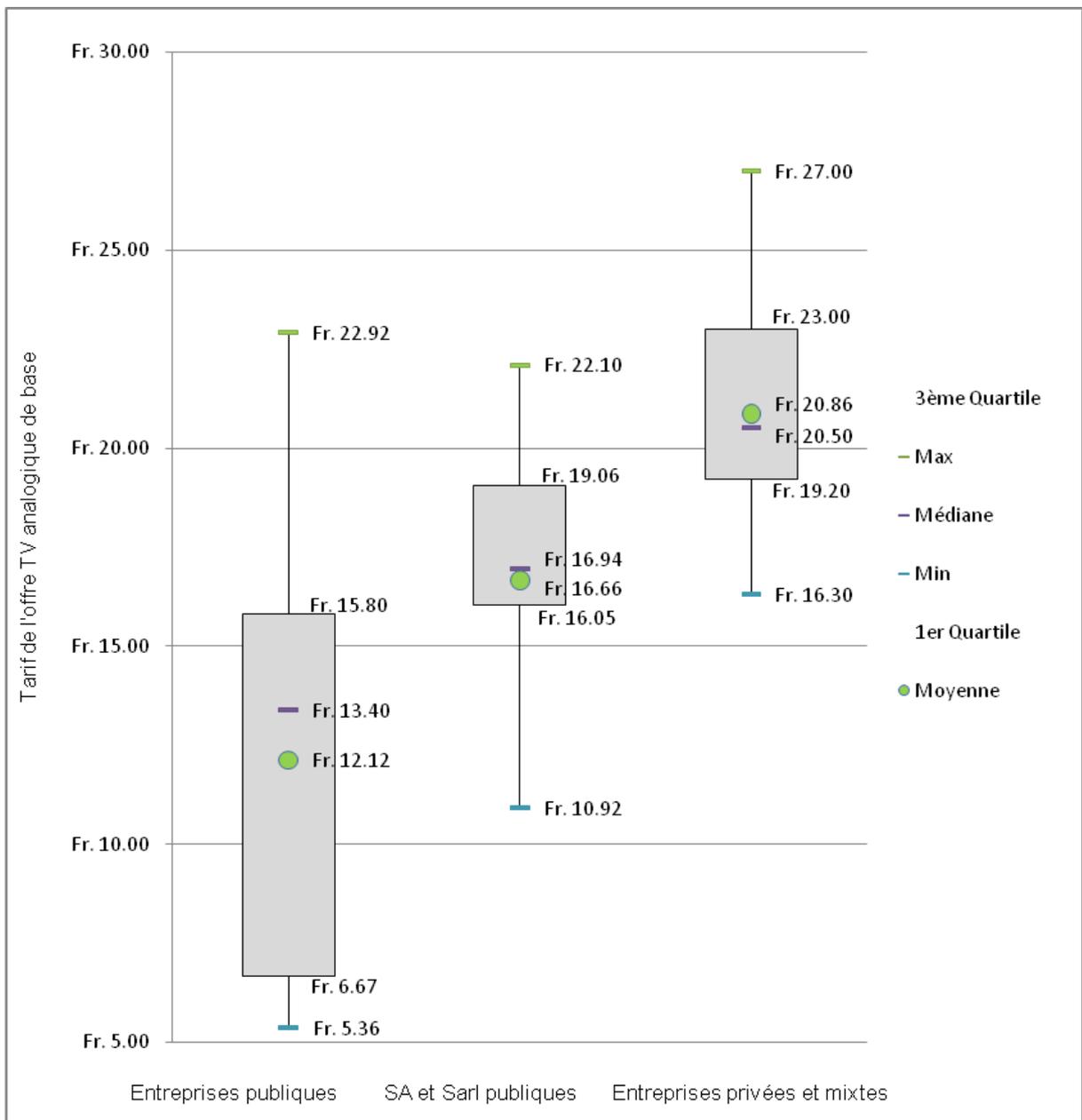


Les deux tranches les plus chères (entre Fr. 22.50 et Fr. 24.99 et entre Fr. 25.00 et Fr. 27.50) représentent le 13% des entreprises de notre échantillon et sont composées quasi totalement par des entreprises privées ou mixtes (7 entreprises sur 8). A l'autre extrême, les deux tranches avec les prix les plus bas (entre Fr. 5.00 et Fr. 7.49 et entre Fr. 7.50 et Fr. 9.99) comptent environ le 10% des entreprises observées, et sont exclusivement composées par des entreprises publiques.

Presque la totalité des entreprises publiques (11/13) offrent un prix pour l'offre de base inférieur au prix moyen calculé avec les entreprises de notre échantillon (Fr. 17.44). A l'opposé, une forte majorité des entreprises privées et mixtes (21/25) proposent des prix supérieurs à la moyenne.

Presque la moitié des SA/Sàrl de propriété publique (10/22) offrent des prix pour l'offre de base très proches de la moyenne (tranches entre Fr. 15.00 et Fr. 17.49 et entre Fr. 17.50 et Fr. 19.99). Les prix proposés par les autres SA/Sàrl de propriété publique se situent entre Fr. 10.92 et Fr. 22.10, donc des prix qui restent éloignés de ceux situés dans les deux extrêmes du graphique.

Le tableau et le graphique box-plot suivants montrent une comparaison des tendances dans les prix des entreprises privées et mixtes, des entreprises publiques et des SA/Sàrl de propriété publique:





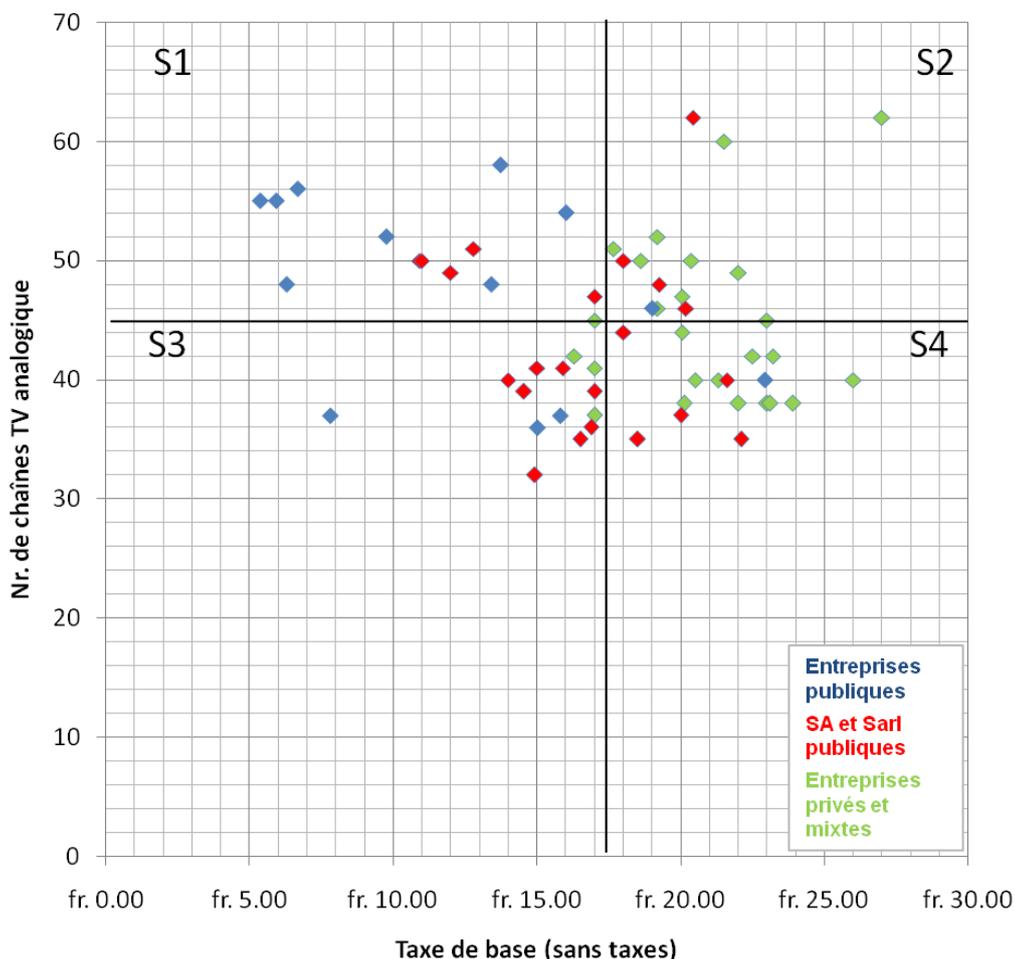
Prix de l'offre de bas (hors taxes)	Entreprises publiques	SA et Sarl - publiques	Entreprises privées et mixtes
Prix maximal	fr. 22.92	fr. 22.10	fr. 27.00
3ème quartile	fr. 15.80	fr. 19.06	fr. 23.00
Prix moyen	fr. 12.12	fr. 16.66	fr. 20.86
Ecart avec la moyenne de l'échantillon (fr. 17.44)	fr. -5.32	fr. -0.78	fr. 3.42
Prix médian	fr. 13.40	fr. 16.94	fr. 20.50
1er quartile	fr. 6.67	fr. 16.05	fr. 19.20
Prix minimum	fr. 5.36	fr. 10.92	fr. 16.30

Box plot 4 et tableau 7: Tarif de base (hors taxes) par catégorie d'entreprise

Nous observons une claire relation entre le prix de l'offre de base et la catégorie d'entreprise. L'analyse des entreprises de notre échantillon nous permet donc de conclure qu'en règle générale les entreprises publiques proposent des prix plus bas que les entreprises privées et mixtes et que les prix offerts par les SA/Sàrl publiques se situent à un niveau intermédiaire entre ceux proposés par les autres catégories d'entreprise.

4.6.2 La relation entre le type d'entreprise et le rapport prix/chaînes de l'offre de base

Pour vérifier comment se situent les entreprises de notre échantillon par rapport aux formulations du chapitre 4.6, nous allons maintenant observer comment varie la relation entre le prix et l'offre de chaînes TV en analogique par rapport aux catégories d'entreprises de notre échantillon. Pour cela, nous avons produit un graphique de dispersion comprenant les taxes de base sur l'axe des abscisses et le nombre de chaînes TV du bouquet de base sur l'axe des ordonnées. Nous y avons placé les fournisseurs de télésexe de notre échantillon selon leur catégorie d'entreprise. Le graphique suivant montre nos résultats :



Graphique 6: Relation entre le nombre de chaînes TV analogique, les taxes de base (hors taxes) et la catégorie d'entreprise



Nous avons réparti le graphique en quatre sections délimitées par un axe horizontal qui trace la moyenne de chaînes TV offertes par les entreprises de l'échantillon (45 chaînes) et un axe vertical qui trace le prix moyen des offres de base des entreprises sélectionnées (Fr. 17.44). En partant de l'hypothèse que le client final accepte de payer un prix plus élevé pour avoir accès à un bouquet de chaînes plus élargi, nous considérons que du point de vue de la satisfaction du client, les quatre sections ont les caractéristiques suivantes :

S1 : Les offres localisées dans cette section comprennent des bouquets de chaînes plus vastes que ceux de l'offre moyenne et à des prix inférieurs au prix moyen pour l'offre de base. Par rapport à la relation chaînes/prix, les offres de cette section apportent la satisfaction maximale au client.

S2 et S3 : Les offres localisées dans ces deux sections ont une relation semblable entre le prix et l'offre de chaînes. En effet, les entreprises situées dans ces sections ont le nombre de chaînes et le prix soit à un niveau supérieur (S2), soit à un niveau inférieur (S3) à leurs moyennes de référence. Les prix évoluent donc dans la même direction que le nombre de chaînes. Nous considérons donc que les clients de ces sections bénéficient à peu près du même niveau de satisfaction, qui est inférieur aux clients des entreprises de la section S1, mais supérieur aux clients des entreprises de la section S4.

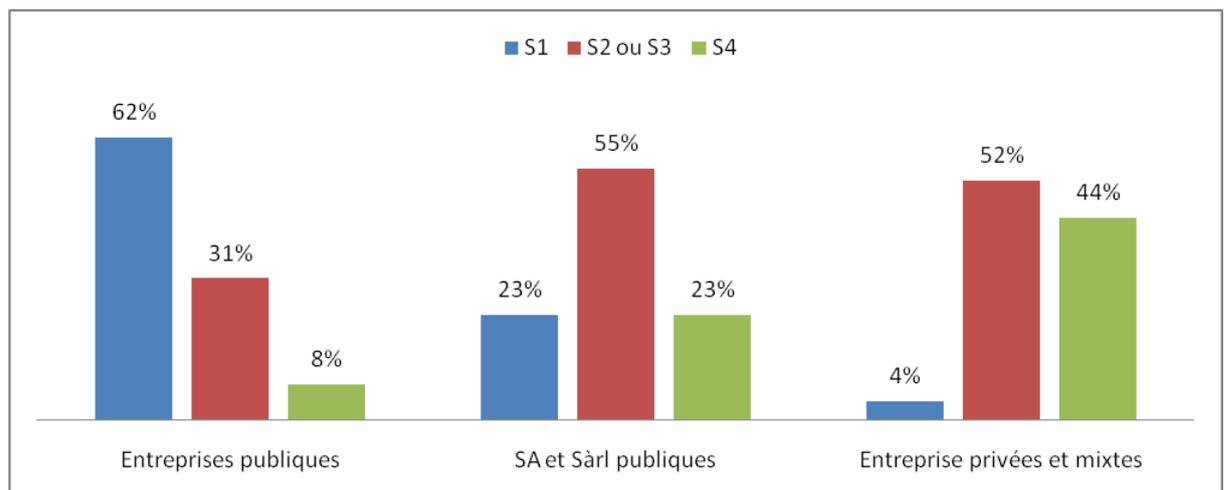
S4 : Les offres de cette section comprennent des bouquets de chaînes inférieurs à l'offre moyenne et à des prix supérieurs au prix moyen de l'offre de base. Sur la base du rapport chaînes/prix, les offres de cette section sont les moins satisfaisantes pour les clients.

Le tableau suivant montre les catégories d'entreprise situées dans les sections décrites ci-dessus :

	S1	S2 ou S3	S4	Total
Entreprises publiques	8	4	1	13
SA et Sàrl publiques	5	12	5	22
Entreprise privées et mixtes	1	13	11	25
Total	14	29	17	60

Tableau 8: Catégories d'entreprise par section de satisfaction clientèle

Les entreprises sont distribuées de manière assez uniforme entre les quatre sections. Dans le graphique ci-dessous, nous pouvons observer comment les fournisseurs de réseau de chaque catégorie d'entreprises se répartissent entre chaque section :

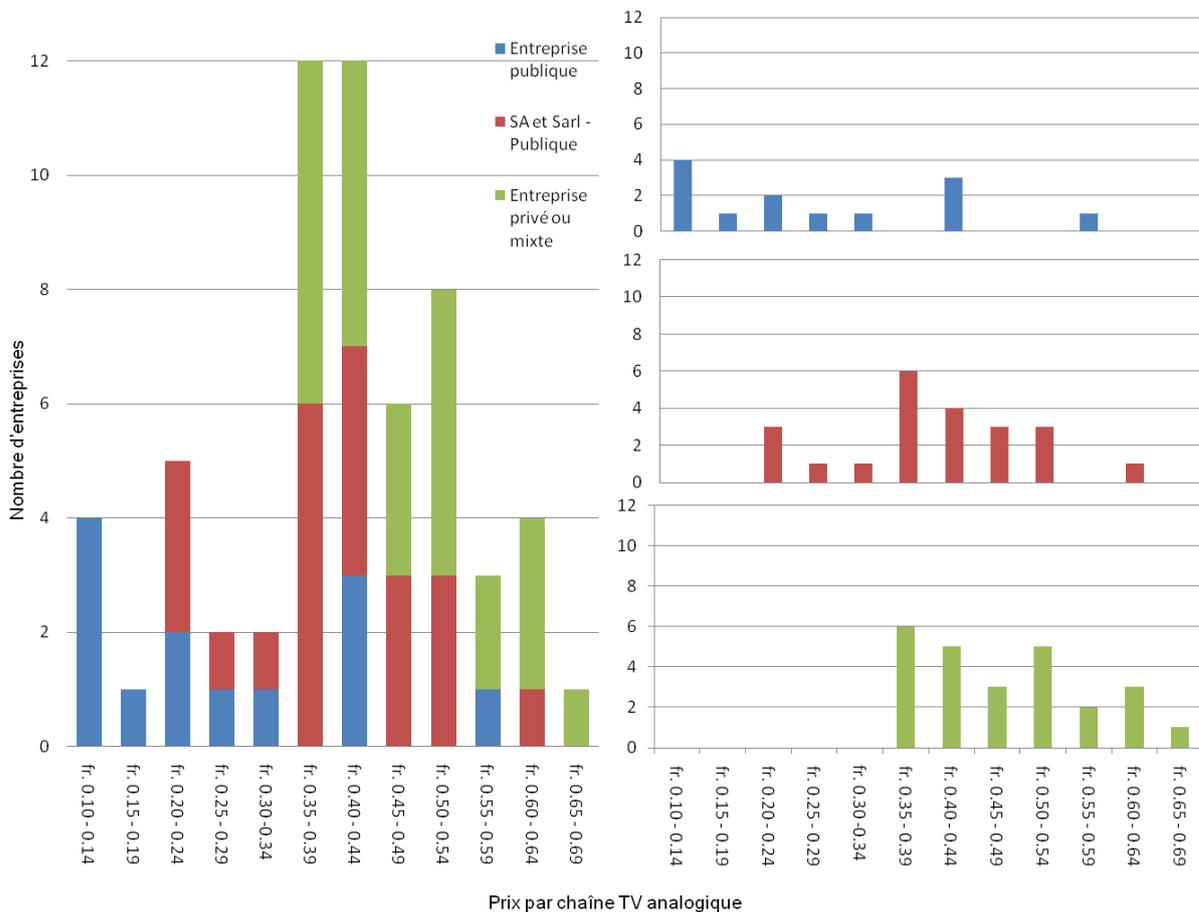


Histogramme 5: Répartition des catégories d'entreprise dans chaque section de satisfaction clientèle



Nous observons une certaine cohérence entre ces résultats et nos formulations de départ. La majorité des entreprises publiques et la majorité des SA et Sàrl publiques sont localisées respectivement dans la section S1 (62%) et dans les sections S2/S3 (55%). La grande majorité des entreprises privées et mixtes est quasi équi-répartie entre la section S4 (44%) et les sections S2/S3 (52%). Le graphique montre que les entreprises publiques ont tendance à se localiser dans l'espace taxes de bases / offre de chaînes TV totalement opposé aux entreprises privées et mixtes. Les SA et Sàrl publiques ont une tendance à offrir une relation prix / nombre de chaînes à un niveau de satisfaction intermédiaire par rapport aux deux autres catégories d'entreprise. Finalement, les entreprises privées et mixtes, qui selon nos hypothèses devraient se placer en majorité dans la section S4, souffrent d'un biais qui les dirigent davantage vers la tendance des SA et Sàrl publiques.

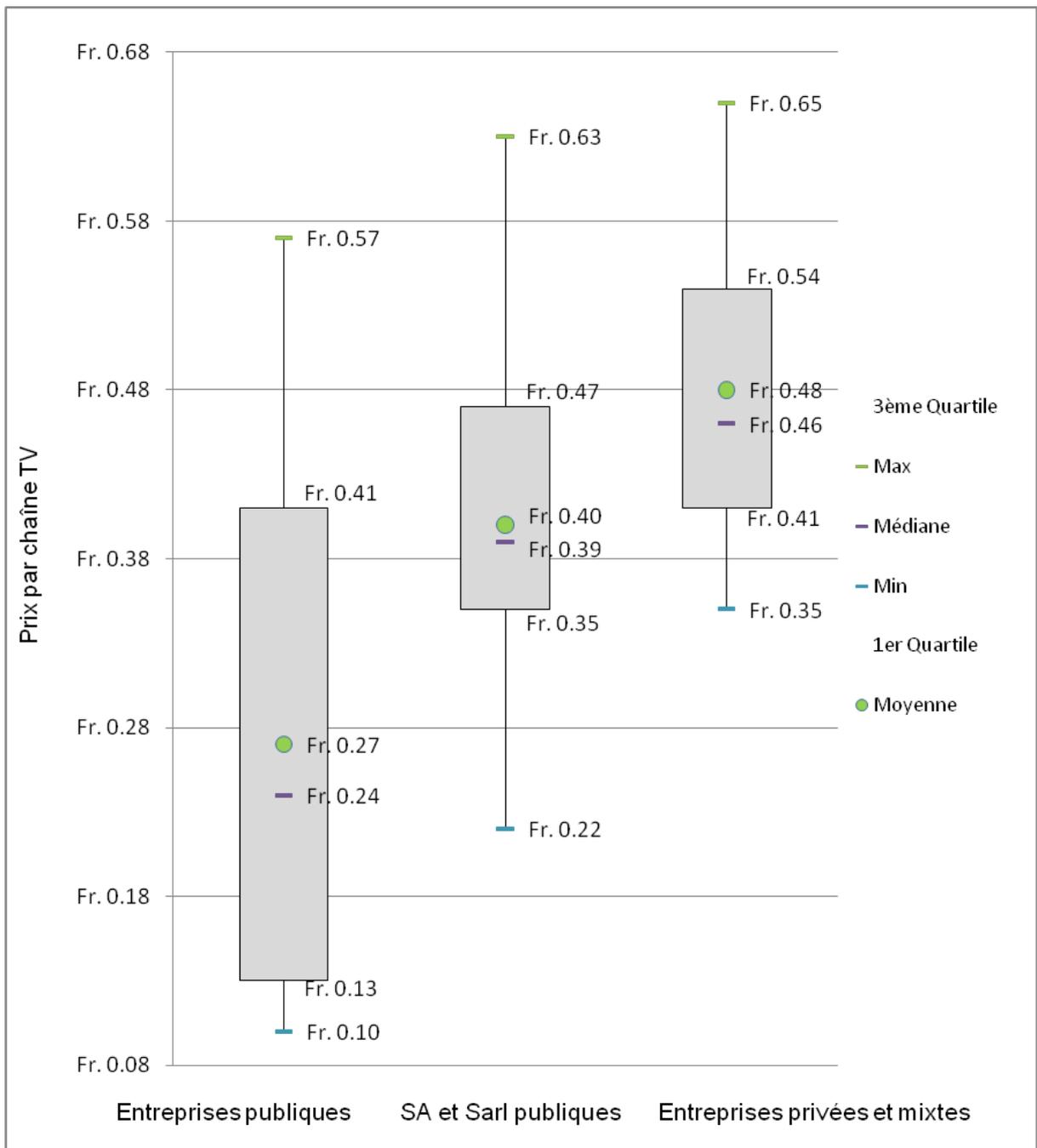
Nous allons observer encore plus dans le détail comment se situent les entreprises de notre échantillon par rapport aux formulations du chapitre 4.6, à travers l'examen des liens entre les prix par chaîne TV offerts dans le bouquet de base et les catégories d'entreprises. Nous avons ainsi réparti notre échantillon en groupes définis par des fourchettes de prix par chaîne TV de 5 cts et nous avons déterminé combien d'entreprises de chaque catégorie d'entreprise apparaissent dans chaque groupe. Les graphiques suivants montrent les résultats obtenus :



Histogramme 6: Prix par chaîne TV par catégorie d'entreprise

80 % des entreprises privées et mixtes ont un prix par chaîne TV supérieur au prix moyen de l'échantillon de Fr. 0.40. Un peu plus de la moitié des SA et Sàrl publiques (13/25) offrent leurs chaînes TV à un prix proche de la moyenne (Fr. 0.40). Finalement, environ deux tiers des entreprises publiques ont un prix par chaîne inférieur à Fr. 0.30, donc beaucoup plus bas que le prix moyen.

Les relations entre les catégories d'entreprise et le niveau de prix par chaîne TV relevées ci-dessus peuvent être montrées de manière encore plus manifeste sur le graphique box-plot et le tableau présentés ci-dessous :



Prix par chaîne TV de l'offre de base	Entreprises publiques	SA et Sarl - publiques	Entreprises privées et mixtes
Prix maximal	fr. 0.57	fr. 0.63	fr. 0.65
3ème quartile	fr. 0.41	fr. 0.47	fr. 0.54
Prix moyen	fr. 0.27	fr. 0.40	fr. 0.48
Ecart avec la moyenne de l'échantillon (fr. 0.40)	fr. -0.13	--	fr. 0.08
Prix médian	fr. 0.24	fr. 0.39	fr. 0.46
1er quartile	fr. 0.13	fr. 0.35	fr. 0.41
Prix minimum	fr. 0.10	fr. 0.22	fr. 0.35

Box plot 5 et tableau 9: Prix par chaîne TV par catégorie d'entreprise

Les résultats du graphique box-plot confirment la tendance décrite plus haut. En effet, aussi bien les médianes que les valeurs maximales ou les valeurs des quartiles entre les différentes catégories d'entreprise donnent un résultat toujours identique : le prix par chaîne TV des entreprises publiques est plus faible que le prix des entreprises privées et mixtes. Les prix des SA et Sarl publiques se situent toujours à un niveau intermédiaire entre les deux autres catégories d'entreprise.



A la lumière des observations basées sur les fournisseurs de téléseu que nous avons sélectionnés, nous estimons que les résultats obtenus vont dans la même direction que nos formulations de départ.

5 Conclusion

L'évolution technologique des dernières années, avec en particulier le développement de l'offre de produits par transmission numérique, a profondément modifié l'environnement dans lequel sont actifs les fournisseurs de téléseu. En effet, si dans le cadre de la diffusion des chaînes TV et radio à travers la technologie analogique, ces entreprises bénéficient toujours d'une position de monopole, pour ce qui concerne la diffusion numérique et de ses produits annexés (le guide électronique des programmes, l'enregistreur vidéo numérique, les films à la demande et la télévision haute résolution (HDTV)), elles font face à la concurrence de fournisseurs utilisant d'autres types de réseaux (ADSL, satellite et fibre optique).

La forte pénétration de la diffusion de la TV numérique auprès des foyers suisses nous fait prévoir que ce marché va jouer un rôle de plus en plus important dans l'activité des fournisseurs de téléseu. Pour mieux comprendre l'impact de ces changements sur le marché du téléseu en Suisse, nous avons réalisé un état des lieux du marché et effectué une analyse comparative des offres TV en analogique. Les informations de base ont été récoltées par le biais d'un questionnaire envoyé aux 62 entreprises suisses possédant plus de 5'000 abonnés.

Les résultats de notre enquête sont publiés dans le tableau de l'annexe 1 et présentent les informations que nous avons récoltées sur les abonnements de base, sur la typologie des produits offerts (TV et radio en analogique et/ou en numérique, accès à Internet, téléphonie), sur les prix et le nombre de chaînes des offres de base et sur les services offerts. Nous avons relevé que presque la totalité des entreprises observées offrent, soit directement, soit par des partenariats avec d'autres fournisseurs, la TV numérique (100%), l'accès à Internet (98%) et l'accès à la téléphonie fixe (95%).

L'analyse des données fournies par les entreprises de notre échantillon nous a permis de conclure qu'il existe une forte hétérogénéité entre les offres de base proposées par les entreprises sélectionnées. En effet, les prix mensuels (hors taxes) pour l'accès à la TV analogique et le nombre de chaînes TV offertes dans les bouquets de base varient beaucoup d'une entreprise à l'autre. Par exemple, les clients de la commune de Binningen (Fr. 5.36) payent un tarif mensuel cinq fois moins élevé que les clients de GrischaVision AG (Fr. 27.00), lesquels bénéficient de l'accès à 62 chaînes TV, ce qui représente presque le double de l'offre de 32 chaînes proposée par Sinergy Infrastructure SA.

L'analyse de la corrélation entre le prix et le nombre de chaînes TV de l'offre de base des entreprises de notre échantillon a montré qu'il n'y a aucune relation entre les tarifs et les bouquets de chaînes. Par contre, une relation linéaire assez significative (corrélation : $R^2 = 0.69$) a été identifiée pour le groupe d'entreprises avec un prix par chaîne compris entre le premier et le troisième quartile de l'échantillon (le 50% des entreprises qui se trouvent les plus proches de la médiane). Pour ces entreprises nous avons calculé un prix moyen par chaîne de Fr. 0.41.

Enfin, l'observation des relations entre les catégories d'entreprise (selon nos définitions, voir paragraphe 4.6) et l'offre de base des fournisseurs de téléseu sélectionnés nous indique que, généralement, les prix par chaîne TV des entreprises privées et mixtes sont plus élevés que les prix proposés par les entreprises publiques. Les prix des SA et Sàrl publiques se situent à un niveau intermédiaire entre les deux autres catégories d'entreprise. Ces résultats ne prennent pas en considération des facteurs pouvant influencer le prix et le nombre de chaînes de l'offre de base, tels que l'ancienneté du réseau, la période écoulée depuis les derniers travaux de renouvellement, la morphologie du territoire, la localisation dans une région rurale plutôt que dans une région urbaine, le niveau de financement du réseau effectué par des taxes de raccordement, ou encore l'accès au financement que les entreprises publiques peuvent souvent obtenir à des conditions très avantageuses grâce à l'argent mis à disposition par les caisses communales.



Annexe 1: Informations relatives aux fournisseurs suisses de téléseu avec plus de 5'000 abonnés

Entreprise	Nr. abonnés (debut 2010)	Taxe de base (sans taxes)	Taxes	Taxe de base facturée au client	Taxe de raccordement unique	Périodicité des décomptes M: Mensuel B: Bimestriel T: Trimestriel S: Semestriel A: Annuel	Prise en charge des coûts de réparation et de renouvellement jusqu'aux limites de la maison	Prise en charge des coûts de réparation et de renouvellement jusqu'à la prise	TV - Nr. Chaîne analogues	TV - Nr. Chaîne numériques	Radio - Nr. Chaîne analogues	Radio - Nr. Chaîne numériques	Prix achat set-top box	Prix location set-top box	Réception avec autres set-top box	Accès Internet	% de la clientèle desservie	Accès téléphonique	% de la clientèle desservie
022 Télégenève SA	38'767	Fr. 21.30	Fr. 3.85	Fr. 25.15	Non	T/S/A	Oui	Oui	40	250	37	105	Fr. 170.00	n/a	Non	Non	n/a	Non	n/a
Cablecom GmbH ¹⁾	1'463'330	Fr. 23.20	Fr. 4.00	Fr. 27.20	Oui	M/T/A	Oui	Oui (Fr. 2.00 par mois)	42 ²⁾	55	35	70	Fr. 150.00	Fr. 4.00	Oui	Oui	95%	Oui	95%
Cometo AG	18'836	Fr. 26.00	Fr. 4.25	Fr. 30.25	Oui	S/A	Oui	Non	40	147	40	105	Fr. 235.00	n/a	Oui	Oui	100%	Oui	100%
die Werke Versorgung Wallisellen AG	6'846	Fr. 10.98	Fr. 3.01	Fr. 13.99	Oui	T	Oui	Non	50	131	46	142	Fr. 90.00	n/a	Oui	Oui	100%	Oui	100%
EBL Telecom AG	54'328	Fr. 20.37 ³⁾	Fr. 3.79	Fr. 24.17	Oui	T	Oui	En partie	50	Angebot Cablecom	51	Offre Cablecom	Offre Cablecom	Offre Cablecom	Oui	Oui	90%	Oui	90%
EBM Telecom AG	11'579	Fr. 17.67 ³⁾	Fr. 3.58	Fr. 21.25	Oui	A	Oui	Non	51	127	41	110	n/a	n/a	Oui	Oui	97%	Oui	97%
Einwohnergemeinde Binningen	6'800	Fr. 5.36	Fr. 2.64	Fr. 8.00	Oui	A	Oui	Non	55	140	53	0	n/a	n/a	Oui	Oui	100%	Oui	100%
Einwohnergemeinde Muttenz	7'724	Fr. 9.75	Fr. 3.15	Fr. 12.90	Oui	A	Oui	Non	52	110	47	143	Fr. 295.00	Fr. 14.90	Oui	Oui	100%	Oui	100%
Einwohnergemeinde Riehen	9'110	Fr. 13.72	Fr. 3.28	Fr. 17.00	Oui	A	Oui	Non	58	Offre Cablecom	42	Offre Cablecom	Offre Cablecom	Offre Cablecom	Oui	Oui	Offre Cablecom	Offre Cablecom	
Energie Seeland AG	6'715	Fr. 12.00	Fr. 3.15	Fr. 15.15	Oui	T	Oui	Oui	49	120	41	120	Fr. 245.00	n/a	Oui	Oui	100%	Oui	100%
Energieversorg. Belp (EVB)	5'364	Fr. 15.00	Fr. 3.40	Fr. 18.40	Oui	T/S	Oui	Non	36	213	43	184	Fr. 149.00	n/a	Oui	Oui	100%	Oui	100%
Evard Antennenbau AG	14'773	Fr. 16.30 ³⁾	Fr. 3.48	Fr. 19.78	Oui	T/S/A	Oui	Oui	42	190	39	70	Fr. 150.00	n/a	Oui	Oui	100%	Oui	100%
EW Höfe AG	11'191	Fr. 18.50	Fr. 3.61	Fr. 22.11	Oui	T	Oui	Non	35	Offre Cablecom	45	Offre Cablecom	Offre Cablecom	Offre Cablecom	Oui	Oui	100%	Offre Cablecom	100%
EWS Energie AG	5'581	Fr. 16.50	Fr. 3.50	Fr. 20.00	Oui	A	Oui	Non	35	130	46	120	Fr. 150.00	Fr. 6.00	Oui	Oui	100%	Oui	100%
GA Weissenstein GmbH	39'800	Fr. 14.00	Fr. 3.32	Fr. 17.32	Oui	A	Oui	Non	40	211	38	180	Fr. 149.00	Fr. 5.90	Oui	Oui	100%	Oui	100%
Gemeinde Birsfelden	5'651	Fr. 5.92	Fr. 2.69	Fr. 8.61	Oui	A	Oui	Non	55	132	45	110	n/a	n/a	Oui	Oui	100%	Oui	100%
Gemeinde Ittigen	5'585	Fr. 6.28	Fr. 2.72	Fr. 9.00	Oui	A	Oui	Non	48	122	44	98	Fr. 150.00	Fr. 6.00	Oui	Oui	100%	Oui	100%
Gemeindebetriebe Muri	6'253	Fr. 16.00	Fr. 3.50	Fr. 19.50	Oui	S/A	Oui	Non	54	110	47	120	Fr. 220.00	n/a	Oui	Oui	100%	Oui	100%
Gemeinschaftsantennen-Anlage Region Grenchen AG	17'857	Fr. 16.88	Fr. 3.51	Fr. 20.39	Oui	T/A	Oui	Non	36	117	42	184	Fr. 145.00	n/a	Oui	Oui	80%	Oui	80%
GGA Maur	18'037	Fr. 16.85	Fr. 3.65	Fr. 20.50	Oui	A	Oui	Non	43	136	44	113	n/a	Fr. 9.00	Oui	Oui	100%	Oui	100%
GGA Volketswil (Politische Gemeinde Volketswil)	7'034	Fr. 7.80	Fr. 2.90	Fr. 10.70	Oui	A	Oui	Non	37	Offre Cablecom	44	Offre Cablecom	Offre Cablecom	Offre Cablecom	Oui	Oui	100%	Oui	100%
Glatwerk AG	11'976	Fr. 10.92	Fr. 3.07	Fr. 13.99	Oui	M/T/S	Oui	Oui (Fr. 2.00 par mois)	50	130	46	142	Fr. 90.00	n/a	Oui	Oui	100%	Oui	100%
GrischaVision AG	5'460	Fr. 27.00	Fr. 4.29	Fr. 31.29	Oui	T/S/A	Oui	Non	62	Offre Cablecom	43	Offre Cablecom	Offre Cablecom	Offre Cablecom	Oui	Oui	100%	Oui	100%
Gruyère Energie SA	13'228	Fr. 20.17	Fr. 4.92	Fr. 25.09	Oui	M/T/A	Oui	Oui	46	102	35	44	Fr. 150.00	Fr. 6.00	Non	Oui	100%	Oui	100%
Industrielle Betriebe Langenthal	7'024	Fr. 15.80	Fr. 3.43	Fr. 19.23	Non	T	Oui	Non	37	118	38	120	Fr. 220.00	n/a	Oui	Oui	100%	Oui	100%
InterGGA AG	45'545	Fr. 12.80	Fr. 3.22	Fr. 16.02	Oui	A	Oui	Oui (coûts des travaux à la charge du propriétaire)	51	133	41	109	n/a	n/a	Oui	Oui	100%	Oui	100%
Jac. Steiner Söhne AG	6'238	Fr. 19.20	Fr. 3.70	Fr. 22.90	Oui	S/A	Oui	Non	52	146	46	53	n/a	n/a	Oui	Oui	100%	Non	n/a
Kabelfernsehen Bördeli AG	15'035	Fr. 23.00 ⁴⁾	Fr. 4.01	Fr. 27.01	Oui	T/S/A	Oui	Oui	45	149	30	154	Fr. 280.00	n/a	Oui	Oui	99.5%	Non	n/a
KFA Kabelfernsehanlage Schwyz GmbH	4'960	Fr. 18.00	Fr. 3.61	Fr. 21.61	Oui	A	Oui	Oui (Fr. 2.00 par mois)	50	97	46	42	n/a	n/a	Oui	Oui	100%	Oui	100%
KFN Kabelfernsehen Nidwald AG	13'028	Fr. 19.25	Fr. 3.70	Fr. 22.95	Oui	A	Oui	Non	48	54	51	101	Fr. 150.00	Fr. 5.00	Oui	Oui	100%	Oui	100%
Localnet AG	7'741	Fr. 14.55	Fr. 3.35	Fr. 17.90	Oui	T	Oui	Non	39	110	44	120	Fr. 295.00	Fr. 14.90	Oui	Oui	100%	Oui	100%
NetCom Sion SA	24'386	Fr. 15.00	Fr. 3.38	Fr. 18.38	Oui	B	Oui	Oui	41	49	31	0	n/a	Gratuit (inclus dans l'offre)	Non	Oui	100%	Oui	100%
OAA Rheinfelden	5'443	Fr. 6.67	Fr. 2.84	Fr. 9.50	Oui	A	Oui	Non	56	175	45	95	n/a	n/a	Oui	Oui	100%	Oui	100%
R+F Netz Zollikon	5'933	Fr. 20.00	Fr. 3.76	Fr. 23.76	Oui	S	Oui	Oui	45	Offre Cablecom	45	Offre Cablecom	Offre Cablecom	Offre Cablecom	Oui	Oui	100%	Oui	100%
Regas AG	5'606	Fr. 17.00	Fr. 3.50	Fr. 20.50	Oui	S	Oui	Non	37	Offre Cablecom	36	Offre Cablecom	Offre Cablecom	Offre Cablecom	Oui	Oui	100%	Oui	100%
Rega-Sense AG	10'610	Fr. 17.00	Fr. 3.45	Fr. 20.45	Oui	T/A	Oui	Non	41	190	39	120	Fr. 150.00	n/a	Oui	Oui	100%	Oui	100%



Entreprise	Nr. abonnés (debut 2010)	Taxe de base (sans taxes)	Taxes	Taxe de base facturée au client	Taxe de raccordement unique	Périodicité des décomptes M: Mensuel B: Bimestriel T: Trimestriel S: Semestriel A: Annuel	Prise en charge des coûts de réparation et de renouvellement jusqu'aux limites de la maison	Prise en charge des coûts de réparation et de renouvellement jusqu'à la prise	TV - Nr. Chaîne analogues	TV - Nr. Chaîne numériques	Radio - Nr. Chaîne analogues	Radio - Nr. Chaîne numériques	Prix achat set-top box	Prix location set-top box	Réception avec autres set-top box	Accès Internet	% de la clientèle desservie	Accès téléphonie	% de la clientèle desservie	
sasag Kabelkommunikation AG	39'500	Fr. 20.50 ³⁾	Fr. 3.82	Fr. 24.32	Oui	T/A	Oui	Non	40	130	40	110	n/a	Fr. 6.00	Oui	Oui	35%	Oui	11%	
Sateidranse SA	9'829	Fr. 20.00	Fr. 4.90	Fr. 24.90	Non	M/T/A	Oui	Non	37	49	27	0	n/a	n/a	Oui	Oui	100%	Oui	100%	
Schefer AG	11'731	Fr. 22.00	Fr. 4.03	Fr. 26.03	Oui	T/A	Oui	Oui	49	Offre Cablecom	45	Offre Cablecom	Offre Cablecom	Offre Cablecom	Offre Cablecom	Oui	Oui	100%	Oui	100%
Services Industriels de Lausanne	71'500	Fr. 22.92	Fr. 3.98	Fr. 26.90	Oui	B	Oui	Non	40	110 DVB-T; 160 DVB-C	50	20	n/a	n/a	Oui	Oui	100%	Oui	100%	
Sinergy Infrastructure SA	8'220	Fr. 14.92	Fr. 3.38	Fr. 18.30	Non	S	Oui	Non	32	46 DVB-T; 98 DVB-C	33	44 DVB-C	Fr. 150.00	Fr. 6.00	Oui DVB-T; Non DVB-C	Oui	100%	Oui	100%	
Sitebco	6'064	Fr. 19.00	Fr. 3.70	Fr. 22.70	Oui	T/A	Oui	Non	46	Offre Cablecom	44	Offre Cablecom	Offre Cablecom	Offre Cablecom	Offre Cablecom	via Video 2000 SA	100%	via Video 2000 SA	100%	
Société Electrique Intercommunale de la Côte SA	7'200	Fr. 17.00	Fr. 3.55	Fr. 20.55	Non	T	Oui	Non	39	115	39	18	Fr. 99.00	n/a	Oui	Oui	100%	Oui	100%	
Stadtantenne Kreuzlingen AG	7'810	Fr. 18.62	Fr. 3.65	Fr. 22.27	Oui	M/T/A	Oui	Non	50	Offre Cablecom	35	Offre Cablecom	Offre Cablecom	Offre Cablecom	Offre Cablecom	Oui	Voir Cablecom	Oui	Voir Cablecom	
Stadtantennen AG	8'562	Fr. 20.05	Fr. 3.80	Fr. 23.85	Oui	T/S/A	Oui	Oui	47	61	45	182	Fr. 110.00	Fr. 5.00	Oui	Oui	100%	Oui	100%	
STAFAG Communications AG	12'180	Fr. 17.00	Fr. 3.55	Fr. 20.55	Oui	A	Oui	Non	45	77	40	57	Fr. 107.60	n/a	Oui	Oui	100%	Oui	100%	
Technische Betriebe Weinfelden AG	4'939	Fr. 20.42	Fr. 3.79	Fr. 24.21	Oui	T	Oui	Non	62	130	54	86	Fr. 99.00	n/a	Oui	Oui	100%	Oui	100%	
Technische Betriebe Wil	14'997	Fr. 13.40	Fr. 3.25	Fr. 16.65	Oui	T	Oui	Non	48	142	41	125	Fr. 150.00	Fr. 18.00	Oui	Oui	100%	Oui	100%	
Télécarouge SA	8'287	Fr. 22.00 ⁴⁾	Fr. 3.91	Fr. 25.91	Non	T/S/A	Oui	Oui	38	Offre 022 Télégenève	37	Offre 022 Télégenève	Offre 022 Télégenève	Offre 022 Télégenève	Non	Oui	Voir Cablecom	Oui	Voir Cablecom	
Télédis SA	28'395	Fr. 22.10	Fr. 3.95	Fr. 26.05	Oui	T/A	Oui	Non	35	49	33	0	n/a	n/a	Oui	Oui	100%	Oui	100%	
Télédistribution Intercommunale SA	7'328	Fr. 15.90	Fr. 3.45	Fr. 19.35	Oui	B	Oui	Oui	41	49	31	0	n/a	Gratuit (inclus dans l'offre)	Non	Oui	100%	Oui	100%	
Telekabel Arbon AG	8'207	Fr. 21.50	Fr. 4.00	Fr. 25.50	Oui	T/A	Oui	Oui	60	142	54	106	Fr. 450.00	n/a	Oui	Oui	100%	Oui	100%	
Télélancy SA	10'244	Fr. 23.90 ⁴⁾	Fr. 4.05	Fr. 27.95	Non	T/S/A	Oui	Oui	38	Offre 022 Télégenève	37	Offre 022 Télégenève	Offre 022 Télégenève	Offre 022 Télégenève	Non	Oui	Voir Cablecom	Oui	Voir Cablecom	
Télémeyrin SA	7'061	Fr. 23.10 ⁴⁾	Fr. 3.99	Fr. 27.09	Oui	T/S/A	Oui	Oui	38	Offre 022 Télégenève	37	Offre 022 Télégenève	Offre 022 Télégenève	Offre 022 Télégenève	Non	Oui	Voir Cablecom	Oui	Voir Cablecom	
Téléonex SA	7'036	Fr. 23.00 ⁴⁾	Fr. 3.98	Fr. 26.98	Non	T/S/A	Oui	Oui	38	Offre 022 Télégenève	37	Offre 022 Télégenève	Offre 022 Télégenève	Offre 022 Télégenève	Non	Oui	Voir Cablecom	Oui	Voir Cablecom	
Télévision Sierre SA	22'655	Fr. 17.00	Fr. 4.45	Fr. 21.45	Oui	MB	Oui	Oui	47	49	33	0	Fr. 290.00	Fr. 8.00	Non	Oui	100%	Oui	100%	
TRN Téléseau de la Région Nyonnaise SA	13'764	Fr. 21.60	Fr. 3.88	Fr. 25.48	Oui	B	Oui	Non	40	115	39	19	n/a	n/a	Oui	Oui	95%	Oui	95%	
TVT Services SA	19'254	Fr. 20.12	Fr. 3.78	Fr. 23.90	Non	B	Oui	Oui	38	175	44	45	Fr. 79.00	n/a	Oui	Oui	96%	Oui	96%	
Vidéo 2000 SA	32'249	Fr. 19.20	Fr. 4.50	Fr. 23.70	Oui	T/A	Oui	Non	46	Offre Cablecom	43	Offre Cablecom	Offre Cablecom	Offre Cablecom	Offre Cablecom	Oui	100%	Oui	100%	
VO Energies SA Télécity	6'057	Fr. 22.50	Fr. 3.95	Fr. 26.45	Oui	T	Oui	Oui	42	119	49	19	n/a	n/a	Oui	Oui	100%	Oui	100%	
Werke am Zürichsee AG	6'580	Fr. 18.00	Fr. 3.52	Fr. 21.52	Oui	T	Oui	Non	44	136	44	113	n/a	Fr. 9.00	Oui	Oui	100%	Oui	100%	
WWZ Telekom AG	36'700	Fr. 20.05	Fr. 3.76	Fr. 23.81	Oui	S	Oui	Non	44	223	52	184	Fr. 149.00	Fr. 5.00	Oui	Oui	100%	Oui	100%	

1) Offre à partir du 1er juin

2) Correspond à la médiane et à la moyenne des chaînes offertes aux communes desservies par Cablecom

3) Prix moyen entre les différents régions desservies par l'entreprise

4) Réduction du tarif en cas d'un seul payment annuel